



Rapport d'activité 2021

Comité Régional d'Éducation
pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Rapport d'activité --- 2021

2021 est la dernière année du mandat des membres du Bureau élus en 2018.

Un grand merci à Roland Sambuc et à Martine Boyer qui ont accompagné notre structure avec expérience, sagesse et bienveillance pendant deux mandats. Que ce soit en interne au sein de l'équipe du CRES, en externe auprès des partenaires, ou dans le cadre du réseau CRES-CODES, ils ont toujours veillé à la qualité des travaux, la montée en compétences des équipes, l'équité territoriale et la protection d'une structure qui, malgré son développement certain au fil de décennies, a la fragilité caractéristique des structures associatives.

Les prédécesseurs les plus récents de Roland Sambuc ont été Jean-Marc Garnier et, avant lui, Francis Giraud. Le premier président de l'association fut élu lors de l'Assemblée générale du 14 novembre 1946, il s'agissait du Pr Sautet, directeur du Centre interdépartemental de l'éducation sanitaire.

Le CRES s'appelait alors « Société française de prophylaxie sanitaire » (filiale de Marseille) et se situait à la rue Saint-Sébastien ; son budget annuel s'élevait à 856.000 anciens francs co-financés par l'État et les Départements (dont la Corse) et le personnel se composait d'un directeur, de secrétaires, d'un commis et d'un dactylographe !

L'association deviendra, en 1955, le Comité national d'éducation sanitaire (filiale de Marseille) sous la présidence du Dr Cavillon, puis l'Association interdépartementale de l'éducation sanitaire et sociale du Sud-Est, pour enfin devenir en 1975, le Comité régional d'éducation pour la santé, sous la présidence du Professeur Pierre Bouissy ; il est alors membre du Comité français d'éducation pour la santé créé par Simone Veil.

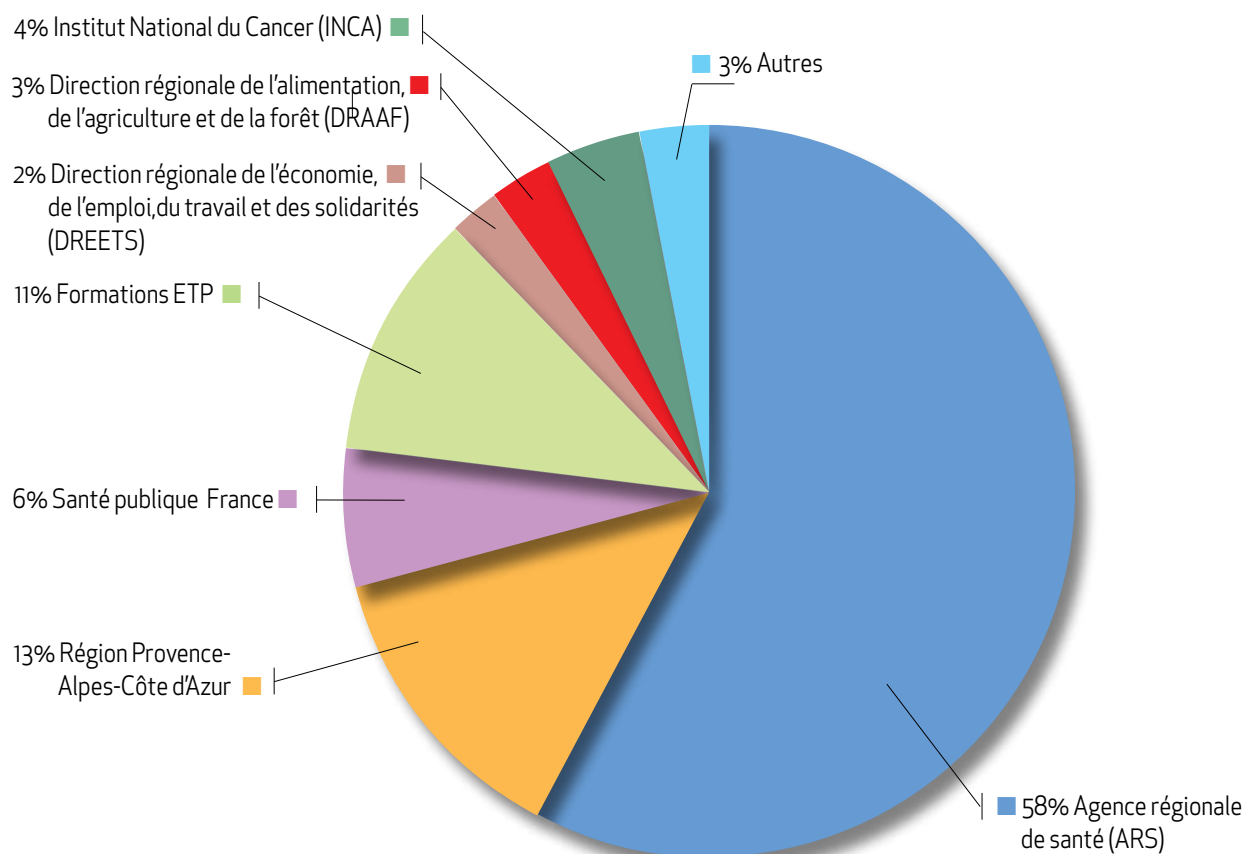
C'est à Pascal Auquier que le Conseil d'administration vient de confier la Présidence de notre association. Il est entouré d'un Bureau compétent : Rémi Laporte, Tanguy Marqueste et Laurent Boyer. Ensemble ils sauront accompagner le CRES dans son développement perpétuel et soutenir une équipe fidèle, compétente et créative.

Zeina Mansour
Directrice

Sommaire

	Financements 2021	5
	Activités du CRES : panorama	6
	Organigramme	8
	Faits marquants 2021	10
1	Documentation : le centre de ressources documentaires	13
2	Communication	15
3	Bases de données	17
4	Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	19
5	Vaccination	23
6	Nutrition	25
7	Santé sexuelle	26
8	Santé mentale	28
9	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	33
10	Mois sans tabac	38
11	Accompagnement et animation territoriale	42
12	Santé environnement	45
13	Cancer	52
14	Santé au travail	54
15	Accompagnements méthodologiques	56
	Les sigles	59

Financements 2021



Répartition des financements du CRES

Activités du CRES : panorama

> Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui se déclinent de la manière suivante :



1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélection et diffusion d'information
- > Transfert de connaissance : recherche documentaire, sélection bibliographique, dossier documentaire, prêt de documents
- > Constitution d'une base de données bibliographiques et d'outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé : Bib-Bop
- > Vulgarisation de données probantes : travail de partenariat avec la Chaire Unesco EducationS&Santé sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région



2 - Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > OSCARS
- > Mon ETP
- > Le Filin



3 - Formation, sensibilisation, professionnalisation

- > En présentiel : méthodologie et évaluation, OSCARS et SiRSé, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- > En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination, webinaires Mois sans tabac
- > Formations universitaires : masters santé publique, Staps, SENS, accueil d'internes de santé publique...
- > Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

4. Communication

4 - Communication

- > Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletters, compte Twitter
- > Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac...
- > Campagnes de communication
- > Événementiels
- > Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique

5. Animation régionale

5 - Animation régionale

- > IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé
- > Semaine européenne de la vaccination
- > Mois sans tabac
- > Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
- > ASV, CLS, CLSM
- > Dispositif régional Santé travail/ Promotion de la santé
- > Protection judiciaire de la jeunesse
- > Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs
- > Santé mentale et PTSM

6. Impulsion d'actions régionales

6 - Impulsion d'actions régionales

- > Ratatouille et cabrioles
- > Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
- > Écoute tes oreilles

...

7. Recherche interventionnelle

7 - Recherche interventionnelle

- > MotivacMater

8. Création de supports pédagogiques

8 - Création de supports pédagogiques

- > Guide méthodologique environnement Celester
- > Malettes Planète, Comète
- > En patientant
- > Le Mouskit
- > ETP en scène
- > Jeunes et Covid
- > Tempo

Partenaires

Partenariats :



Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

- > Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
- > Nationales : HCSP, Conférence nationale de santé, FNES, SFSP, Santé publique France...

Financements

Financements

ARS, Conseil régional, Santé publique France, DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Martinique, autres ARS, autres IREPS, DRAAF, INCA, inscriptions

CPO

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n°5058) et est également organisme Datadocké.

Il est certifié QUALIOPI depuis février 2022.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION.

Organigramme

◆ Le Bureau



Président du CRES
Pr Roland Sambuc
*PU-PH, Laboratoire de santé publique,
Faculté de Médecine, Marseille*



Trésorière
Dr Martine Boyer
*Médecin de PMI, Conseil
départemental 13 (à la retraite)*

◆ La direction



Directrice et conseiller en méthodologie
Zeina Mansour

◆ L'équipe

Communication



Lisbeth Fleur
Responsable communication

Documentation, gestion de bases de données, numérique



Nathalie Cornec
*Responsable de la gestion de l'information
et des bases de données*



Gaëlle Lhours
*Responsable de la gestion documentaire et
coordonnatrice des activités santé-environnement*



Stéphanie Marchais
Chargée d'ingénierie documentaire



Valérie Bouiller

Chargés de projet et/ou formateurs



Cynthia Benkhoucha



Hélène Milan



Benoît Saugeron



Perrine Burdet



Hania Nogues



Pierre Sonnier
(Pharmacien)



Cécile Chaussignand



Vanessa Pezè



Marion Sylvain
(Diététicienne)



Lucile Daumas



Julia Rondon



Secrétaire générale

Dr Danielle Degrémont
Médecin, Conseiller technique auprès du
Recteur, Rectorat d'Aix-Marseille

Service administratif



Florence Aubert



Fahrye Hassankocaoglu



Élisabeth Moreira
(Aide-documentaliste)



Jacqueline Rius

Les formateurs et intervenants ponctuels

Cécile Bouillot, diététicienne, Marseille
Anne Brozetti, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
Catherine Corbeau, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
Perrine Curvale, psychologue
Alexandre Daguzan, ingénieur hospitalier, AP-HM
Carole Deccache, Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
Virginie Demdoug, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
Manuel Do O Gomes, psychopraticien, Paris
Dr Oriane de Mauroy, médecin généraliste
Guillaume Fond, référent expert en santé mentale pour le CRES
Marion Fournier, Dr en sciences du mouvement humain, Nice
Dr Frédéric Jover, psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS
Dr Boh Kouourma, psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS
Aurore Lamouroux, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille
Stéphanie Martignoni, psychologue et formatrice nationale en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS
François Martin, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres
Dr Julia Maruani, gynécologue
Isabelle Puech-Samson, pharmacienne, Montpellier
Isabelle Pourrat, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
Violette Vanoye, psychologue

Les contributeurs experts

Pr Alain Deccache, professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard, Lyon 1, et vice-président de la Commission Technique des Vaccinations à la Haute Autorité de santé
Valérie Ivassenko, Chargée de projet à la Chaire UNESCO EducationS & santé
Pr Didier Jourdan, Professeur, titulaire de la Chaire UNESCO EducationS & santé

Faits marquants 2021 : zoom sur les actions phares et actions COVID

1/ Un nouveau Bureau pour le CRES

Le Bureau du CRES a été renouvelé lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 7 janvier 2022.



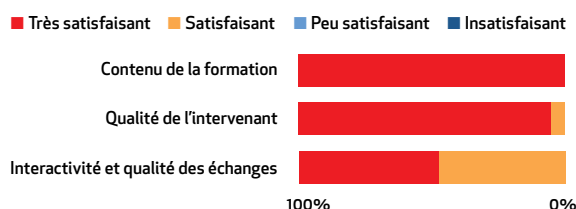
- Président : **Pr Pascal AUQUIER**, Médecin épidémiologiste à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique et Enseignant à la Faculté de médecine en charge d'une unité de recherche sur l'analyse des systèmes de santé
- Vice-Président : **Tanguy MARQUESTE**, Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences du sport, Responsable du master activité physique adaptée
- Secrétaire général : **Pr Laurent BOYER**, Médecin de santé publique, Chef du département d'information médicale à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique, spécialiste des questions de santé mentale et de psychiatrie
- Trésorier : **Dr Rémi LAPORTE**, Pédiatre à l'AP-HM, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

2/ Deux sessions d'un webinaire sur le CoVID long

Dans le cadre de la note de cadrage de l'ARS « Dépistage, prise en charge et suivi des patients présentant des symptômes prolongés de la Covid-19 », le CRES s'est vu confier la mission d'organiser deux formations en visioconférence à destination des médecins du travail et à destination des professionnels de santé salariés.

Les formations ont eu lieu respectivement le 18 et 19 octobre 2021 et ont été animées par le Pr Carles, chef du service infectiologie CHU de Nice. La première a réuni 34 participants (médecins du travail) et la seconde 90 (professionnels de santé salariés)

Les participants sont globalement satisfaits de l'intervention et de l'adaptation pédagogique de l'intervenant.



La vidéo de la formation est disponible sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/a/1145/covid-long-le-contenu-des-webinaires-est-disponible-en-replay/>

3/ Jeunesetcovid.org : un site ressources pour les jeunes sur la COVID-19

À la demande de la Région Sud et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES a lancé en février 2021 un site web d'informations utiles sur la Covid-19 en direction des étudiants et lycéens de la région :

www.jeunesetcovid.org #Ressourcez-vous.

Ce site a été conçu pour accompagner la campagne régionale de dépistage par tests antigéniques lancée fin 2020 par la Région et l'ARS pour identifier et briser les chaînes de contamination.

Il a pour objectif de fournir aux jeunes une information fiable et accessible sur la Covid-19 et de faciliter l'accès à des ressources nationales ou régionales pour faire face à la crise sanitaire.

Il comprend une foire aux questions (FAQ), des ressources sur 6 thèmes de prévention-addictions, alimentation et activité physique, santé mentale, vie

affective et sexuelle, vie étudiante et vaccination – et une série de numéros utiles.

Tout au long de l'année 2021 il a été régulièrement mis à jour par l'équipe du CRES qui a fait évoluer en fonction de l'actualité la rubrique FAQ et les références bibliographiques.

Il a fait l'objet d'une campagne de communication digitale auprès des jeunes, en avril/mai 2021, sur les trois dispositifs complémentaires suivants : Google ADS Search, Google Display, Instagram/Facebook.

544.000 impressions et plus de 4000 clics ont été enregistrés. Il a été constaté sur la période que 74% du trafic sur le site provenait de la campagne digitale, en majorité des 18/24 ans.

Le site totalise 8200 pages vues en 2021, et 3400 sessions, avec un pic à l'occasion de la campagne digitale.

En raison de l'évolution de l'épidémie, du retour à une vie à peu près normale suite à la levée des confinements et de l'évolution de la stratégie de lutte contre la Covid-19 principalement ciblée sur la vaccination, le site a été désactivé fin 2021.

La rubrique des témoignages vidéo sur la vaccination a quant à elle été basculée sur le site du CRES. <http://www.cres-paca.org/r/297/jeunes-et-vaccines/>



Les annonces publicitaires de la campagne digitale



4/ Tempo : un temps pour comprendre

Le CRES a produit dès le début de la crise sanitaire de 2020 la série « Tempo : Mieux comprendre la pandémie ». Il s'agit d'enregistrements audio d'experts qui permet de faire le point sur les connaissances actuelles relatives aux maladies infectieuses émergentes et aux mesures de prévention à mettre en œuvre pour lutter contre la propagation d'une épidémie.

Après une première série de 10 numéros en 2020, la collection s'est poursuivie en 2021 avec 4 nouveaux épisodes :

- **Épisode 14** : mieux comprendre l'impact de la crise sanitaire sur les inégalités de santé, par Thierry Lang, épidémiologiste et professeur à l'université Toulouse III et au centre hospitalier universitaire de Toulouse
- **Épisode 13** : mieux comprendre l'impact de la crise sanitaire sur la santé des étudiants, par Hélène Tréhard, médecin de santé publique, et Adrien Despierre, sociologue, à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Épisode 12** : mieux comprendre les variants du virus de la Covid-19, par Jean-Michel Claverie, virologue et spécialiste de génomique, Professeur d'université et praticien hospitalier émérite, ancien directeur de l'Institut de Microbiologie de la Méditerranée (CNRS & Université d'Aix-Marseille)



- **Épisode 11** : mieux comprendre les différents types de masque, par Didier Lepelletier, spécialiste de santé publique et de prévention et contrôle de l'infection, Co-Président du groupe de travail permanent Covid-19 du Haut Conseil de la santé publique

L'épisode 12 a connu un record d'audience avec 1647 écoutes quand les autres épisodes ont varié de 511 écoutes à 83 écoutes avec une moyenne autour de 200 écoutes.

Accéder aux épisodes :

<http://www.cres-paca.org/r/267/tempo-un-temps-pour-comprendre/>

5/ Les formations « Covid-19 : mieux comprendre pour mieux agir » : 5 formations en 2021

Conçue en 2020, la formation « **Covid-19 : mieux comprendre pour mieux agir** » s'adresse aux professionnels relais de la région, c'est-à-dire tous les professionnels du sanitaire, du social et de l'éducation amenés à prendre en charge ou accompagner des publics : infirmiers scolaires, professionnels en collectivités territoriales, éducateurs, animateur de prévention....

Les objectifs de cette formation sont, pour les participants, de :

- Disposer d'une information fiable et précise sur l'épidémie de SARS-COV 2
- Comprendre les enjeux et l'application des mesures barrières et mesures de prévention
- Répondre aux doutes et représentations sur l'épidémie de SARS COV 2 et les moyens de prévention

5 sessions de formation ont été réalisées en distanciel en 2021 et ont réuni 38 participants dont presque la moitié était professionnels de santé (médecin, infirmier, pharmacien).

Les résultats des évaluations sont très favorables puisque 92% des personnes répondant indiquent que la formation a entièrement répondu à leurs attentes et qu'elle était adaptée à leur niveau de connaissances. Parmi les utilités professionnelles citées, on retrouve les propositions suivantes :

- Disposer de meilleures connaissances afin de les transmettre
- Être en mesure de répondre aux sollicitations des personnes accompagnées / rencontrées
- Être en mesure de proposer des données et une information fiable
- Animer des sessions d'information/sensibilisation sur les mesures de prévention à déployer

6/ La newsletter spécial covid -19

En 2021, le CRES a privilégié le suivi de l'information concernant la crise sanitaire et continué à publier une newsletter spécial coronavirus quotidienne puis hebdomadaire, soit 39 numéros en 2021, adressée à plus de 11.000 destinataires et relayée par le HCSP, jusqu'au mois de juin 2021.

<http://www.cres-paca.org/r/257/covid-19-la-veille-du-cres/>



« La santé publique à l'épreuve de la Covid-19 » de la revue Santé Publique



Dans le cadre du numéro spécial « La santé publique à l'épreuve de la Covid-19 », le CRES a proposé un article accepté par le comité de rédaction de la revue Santé Publique. Cet article retrace l'expérience du CRES en tant que centre ressources au cours de la crise sanitaire liée à la Covid-19 dès les premiers moments (mars 2020) jusqu'au début de l'année 2021. Il permet de partager les démarches et les outils déployés par l'équipe du CRES pour répondre aux enjeux en termes d'information, de communication et de formation soulevés par l'irruption d'une épidémie mondiale.

L'article est accessible en ligne :

<https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2022-0-page-1m.htm?contenu=resume>

Les dispositifs régionaux d'appui en promotion de la santé : au service du transfert de connaissances

Dans le cadre du numéro 456 de "La santé en action", intitulé « La santé des populations : conjuguer données scientifiques et savoirs issus de l'expérience », un article rédigé par le CRES a permis de valoriser le travail de valorisation et de soutien aux actions régionales, effectué par le groupe Actions prometteuses dans le cadre du DRSPI-PPS. Ce travail se poursuit en 2022 grâce au financement du dispositif par l'ARS.

L'article est accessible en ligne :

https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/375402/document_file/428626_spf00003093.pdf



1 Documentation :

le centre de ressources documentaires

Financé(e)s

CPO

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Centre de ressources généraliste en éducation pour la santé et santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous. L'année 2021, en raison de la crise sanitaire, s'est traduite par la conti-

nuité des activités en télétravail puis au CRES lorsque la situation le permettait. La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

A/ La mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

- ◆ 17 663 références bibliographiques
- ◆ 185 demandes d'information

► Les ressources documentaires

En 2021, le fonds documentaire se compose de :

- 52 abonnements à des revues
- 10 902 articles et revues analysés
- 6 413 monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- 348 outils pédagogiques
- 5 256 fichiers électroniques indexés

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

► La base de données bibliographique

Fin 2021, la base de données Bib-Bop compte **17 663** références bibliographiques soit une augmentation de 7,46% par rapport à l'année précédente. Ce sont 24 % de notices en plus qui ont été intégrées en 2021 dans la base bibliographique, soit 1311 notices.

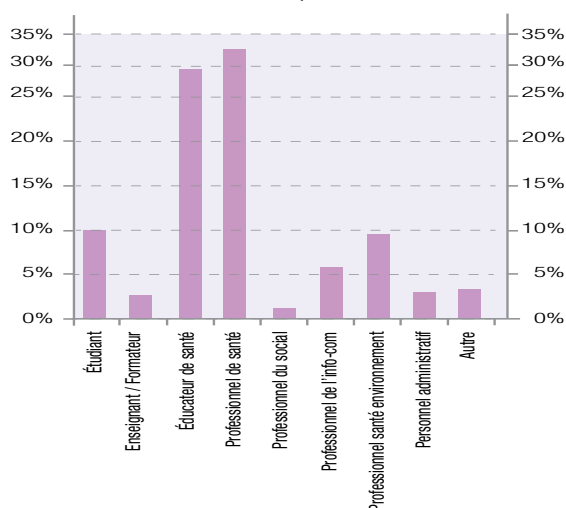
► L'information et l'accompagnement du public

Malgré la crise sanitaire, l'accueil a été maintenu pour répondre aux demandes d'information du public.

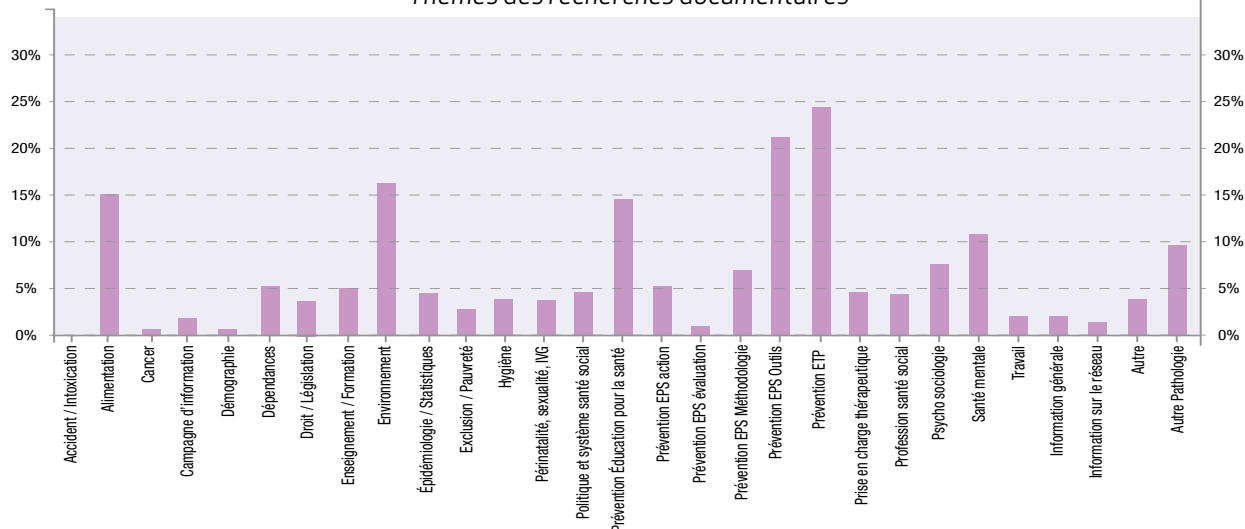
En 2021, **185** demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et **160** prêts de documents ont été effectués (dont **57** prêts d'outils pédagogiques).

En 2021 :

Profil du public



Thèmes des recherches documentaires



De plus, tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales. En raison de la crise sanitaire, l'accueil a pu être maintenu en visioconférence pour les formations suivantes : certificat universitaire

patients-experts, certificat universitaire santé sexuelle, master STAPS, master de santé publique. Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux.

B/ Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2021, des sélections bibliographiques ont été réalisées pour documenter les colloques et les groupes de travail portant sur les projets suivants : dépistage de la crise suicidaire, PTSM, santé au travail, dynamiques territoriales,

stratégie décennale cancer, vaccination etc. Un dossier documentaire a été réalisé pour la journée "Santé en détention : constats et actions" en mai 2021.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle et le compte twitter.

C/ Réalisation d'une veille documentaire

Initiée en 2006, le CRES met en œuvre une veille documentaire permanente pour le projet régional de santé de l'ARS.

En 2021, le CRES a privilégié le suivi de l'information concernant la crise sanitaire et continué à publier une newsletter spécial coronavirus quotidienne puis hebdomadaire, soit 39 numéros en 2021, adressée à plus de 11.000 destinataires et relayée par le HCSP, jusqu'au mois de juin 2021.

<http://www.cres-paca.org/r/257/covid-19-la-veille-du-cres/>

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 21 flux RSS
- 75 lettres électroniques
- 151 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher
- 237 abonnements à des comptes twitter

D/ Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

► Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et engager des travaux collectifs.

► L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

E/ Bib-Bop en 2021

Chiffres-clés

- ◆ 25 109 notices dans Bib et 5 535 notices dans Bop
- ◆ 88 803 visites et 65 136 visiteurs

Progression de Bib :
De 3 915 à 25 106 notices
+ 8,33% de 2020 à 2021

Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, IREPS autres régions

Progression de Bop :
De 273 à 5 535 notices
+ 8,91% de 2020 à 2021

2 Communication

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques thématiques).

Les outils de communication

Chiffres-clés

- ◆ 4 outils de communication externe : bulletin d'information, site web, newsletter mensuelle et compte Twitter
- ◆ 3 numéros du bulletin Priorités santé et 7000 abonnés
- ◆ 10 numéros de la newsletter mensuelle en 2021 et 6000 destinataires
- ◆ 500 abonnés à la chaîne Youtube du CRES

► Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES, « Priorités Santé », paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2021 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter de trois dossiers : « neurosciences et éducation pour la santé », « les violences faites aux femmes », et « le service sanitaire ».

Financé par l'ARS et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 7.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

Depuis 2020, une nouvelle version du bulletin est éditée, avec une nouvelle conception graphique et une impression éco-responsable.



Financiers

CPO

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Le site Internet www.cres-paca.org



Le site du CRES est alimenté par l'équipe au quotidien, et propose notamment de l'actualité en continu sur les priorités régionales de santé.

En 2021, durant plusieurs mois, il a à nouveau été largement consacré à des informations sur la crise sanitaire.

Le site internet a enregistré sur l'année 2021 240 094 pages vues et 132 826 sessions.

C'est une baisse de 35% par rapport à 2020, année durant laquelle le site du CRES avait enregistré une forte hausse de fréquentation en raison de ses activités liées à la crise sanitaire et à son référencement. C'est une hausse de respectivement 26% et 53% par rapport à l'année 2019.

Les rubriques les plus populaires sont celles qui concernent l'éducation thérapeutique du patient, notamment ses outils pédagogiques, l'offre de formation du CRES ou encore les ressources documentaires et la base de données Oscars.

63% de la fréquentation du site provient d'ordinateurs (en hausse), 34% de téléphones mobiles (en baisse) et 3% de tablettes.

La refonte du site du CRES, qui comprend à ce jour près de 900 pages et rubriques et plus de 9700 ressources, est prévue en 2022.

www.cres-paca.org

► La newsletter mensuelle du CRES



Le CRES a publié en 2021 10 numéros de sa newsletter mensuelle généraliste (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).

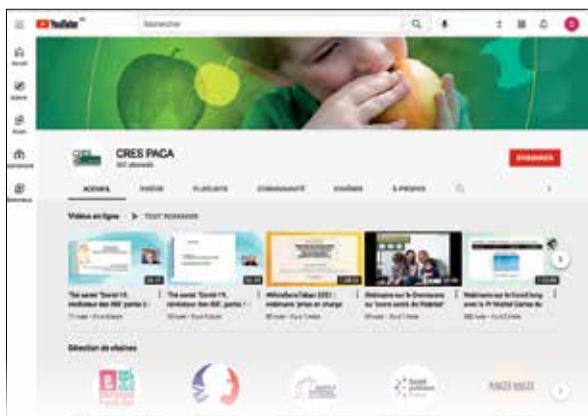
La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, et de l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES.

Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.

Fin 2021, elle comptait plus de 6000 abonnés.

<http://www.cres-paca.org/article.php?laref=212&titre=consulter-les-archives-de-la-lettre-du-cres-paca>

► Le compte Twitter



Le compte Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources.

Le compte Twitter compte en 2021 1200 abonnés.

Animé au quotidien, il a largement relayé la crise sanitaire et les activités du CRES pour les acteurs de la région.

https://twitter.com/CRES_PACA

► La chaîne Youtube du CRES

La chaîne Youtube du CRES propose en 2021 87 vidéos : replay des webinaires thématiques, colloques réalisés en visioconférence, supports réalisés dans le cadre d'outils pédagogiques...

Elle compte en 2021 500 abonnés.

<https://www.youtube.com/channel/UCletq4cGHPLZZPt72Gsci0w>

► Les autres publications

D'autres publications ont été réalisées en 2021 :

- le catalogue des formations des comités
- des actes de colloques : notamment les colloques réalisés en visioconférence dont les contenus sont disponibles sur la chaîne Youtube du CRES



Toutes sont accessibles sur le site

www.cres-paca.org

► Les relations presse

Le CRES mène des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information.

Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2021, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois sans tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur, et la Semaine européenne de la vaccination. Des opérations presse menées en partenariat avec le service communication de l'ARS PACA.

3 Les bases de données

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé « OSCARS » www.oscarsante.org



CPO

Financiers

ARS région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ARS autres régions, DREETS, Santé publique France

Chiffres-clés

- ◆ 40.589 actions dont 11.760 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ◆ 16 régions utilisatrices
- ◆ 370 141 internautes
- ◆ 98 879 interrogations dans les bases de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé. www.oscarsante.org.

Elle comporte plusieurs modules :

- Un module généraliste adopté par 10 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Océan Indien, Guadeloupe, Martinique
- Un module « éducation thérapeutique du patient » adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un module « santé-travail » en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un module national « Mois Sans Tabac » à la demande de Santé publique France
- Un module national « service sanitaire » à la demande de Santé publique France

► Au niveau national

La base donne accès à 40.589 actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.



Mois sans tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participant au dispositif Mois sans tabac.

→ 9 964 porteurs, 18 402 actions



OSCARS Service sanitaire

Afin de suivre le déploiement de ce dispositif et d'en assurer l'évaluation,

Santé publique France a choisi de s'appuyer sur le site OSCARS comme outil d'observation et d'analyse des stages réalisés. Pour la première année, les données sont importées du questionnaire d'évaluation des étudiants mis en ligne par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2020-2021, le recueil des données émanait d'un questionnaire géré par BVA.

→ 17 592 stages en 2019-2021

► En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte 11.790 actions couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense 1424 structures porteuses d'actions.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique « outils et supports créés », qui en compte 250.

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

2 modules d'Oscars existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



Santé au travail

À la demande de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 2016-2020..

→ 45 porteurs, 424 fiches actions, 167 outils



Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

→ **180 porteurs, 749 programmes dont 265 sont en cours de réalisation.**

Utilisation

Consultation d'OSCARS en 2021

- 466 743 visites
- 370 141 visiteurs
- 755 768 pages vues
- La durée moyenne de la visite est de 1 minute 14 secondes
- 1,62 pages vues par visite, en moyenne

Interrogations des bases

- 79 983 interrogations dans la base des actions
- 15 660 interrogations dans la base des porteurs de projets
- 3 236 interrogations dans la base des outils

Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national. En 2021, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- Éléments de diagnostic des activités de prévention des cancers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2017 à 2019
- Bilan régional des actions Mois sans tabac.

Communication, formation

En 2021, la formation à l'utilisation des bases de données OSCARS et Sirsé a eu lieu en visioconférence les 8 et 9 avril.

OSCARS a également été présenté lors des formations du CRES en santé environnementale, en éducation thérapeutique du patient, en formations universitaires (STAPS, master Santé publique, master APA) et lors de formations à la méthodologie des projets en promotion de la santé au travail auprès des internes en santé au travail et médecins collaborateurs en santé au travail et auprès des professionnels de la DREETS.

Rencontre interrégionale

En 2021, le CRES a proposé aux contributeurs d'OSCARS une réunion en ligne le 8 décembre, afin de préparer le lancement d'une campagne de communication pour 2022.

Les contributeurs ont un espace collaboratif leur permettant d'échanger sur la plateforme Talkspirit.

4 Le dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé (DRSPI-PPS)

Financé(e)s

CPO

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- ◆ 131 journées de formation
- ◆ 19 ateliers de présentation d'outils
- ◆ 18 journées d'échanges de pratiques
- ◆ 56 accompagnements méthodologiques
- ◆ Près de 1200 professionnels bénéficiaires

Après les différentes adaptations du dispositif réalisées en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'année 2021 marque une augmentation des activités à destination des professionnels de la région.

Le DRSPI-PPS est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le CRES en assure l'animation et la coordination régionales et les 6 Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) réalisent la mise en œuvre opérationnelle dans les départements.

Les partenaires du DRSPI-PPS en 2021 sont l'ARS, les CoDES et le CoDEPS 13, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte, aujourd'hui DREETS), la Société Française de Santé Publique (SFSP), la Caisse d'Assurance retraite et de Santé au Travail (Carsat), Kedge Business School et le Gérontopôle Sud.

Les publics bénéficiaires sont des professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail. Ce sont des professionnels libéraux, des associations, des institutions, des universités, des collectivités.

Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2021 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 29 formateurs, 14 conseillers en méthodologie de projets, 8 documentalistes et chargés de documentation et une responsable de communication.

Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 3 formatrices, 2 documentalistes, une aide documentaire et une responsable de communication.

L'objectif du dispositif est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des acteurs et de la population. La convention, signée avec l'ARS en 2021, prévoit 6 grands objectifs opérationnels :

- Développer les compétences des professionnels
- Proposer du courtage de connaissances
- Sensibiliser, informer
- Favoriser le travail pluriprofessionnel
- Alimenter et valoriser la base documentaire des outils pédagogiques
- Adapter l'offre pour en garantir la qualité

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les 9 missions détaillées ci-après.

A/ Les formations

Cette année, le dispositif régional a proposé **50 sessions de formation**, dont 3 réalisées par le CRES à destination des institutionnels et acteurs régionaux :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRSéPACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (2 jours)
- 1 formation « Covid-19 : mieux comprendre pour mieux agir » (5 sessions d'1/2 journée)

Ces 3 formations ont accueilli 67 participants.

2 formations ont été adaptées au format visioconférence pour être maintenues : la formation OSCARS et la formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail.

La formation Covid-19 a été conçue au format numérique dès le début.

Ces formats ont permis une plus grande participation, et ouvert des perspectives pour les formations à venir, même si le présentiel reste la modalité la plus satisfaisante pour les participants.

Comme en 2020, sur l'ensemble de la région, de nombreuses formations ont ainsi **bénéficié d'une adaptation pour être délivrées au format à distance**. Certaines ont été conduites au format mixte, en alternant la présence des participants puis leur connexion à distance via un logiciel de visioconférence.

En 2021, la nouvelle formation conçue par les comités a été proposée sur 3 départements : « Concevoir, animer et évaluer des séances d'animation collective en éducation pour la santé ». Ces 3 sessions ont permis d'accueillir 25 participants. L'ensemble des départements proposeront cette formation en 2022.

En plus des formations programmées au catalogue, 3 formations relatives au Covid-19, adaptées de la formation commune initiale, ont été proposées sur différents départements :

- Plusieurs sessions ont été proposées à destination des médiateurs de la lutte anti-Covid
- Deux interventions de sensibilisation aux autotests, à destination du grand public
- Une journée relative aux informations, techniques et outils d'animation sur la Covid

Enfin, en partenariat avec l'ARS, le Conseil régional et l'Éducation nationale, un recueil des besoins a été

conduit auprès des personnes encadrant le service sanitaire des étudiants en santé, afin de proposer une formation adaptée en 2022.

► Collaboration universitaire

Le CRES, dans le cadre du dispositif, a collaboré avec la faculté des sciences de Luminy : intervention dans le cadre du Master 1 « activité physique adaptée » (APA) sur la méthodologie de projets. Cette intervention s'est déroulée en format visioconférence et a nécessité la présence de 2 formatrices et d'une documentaliste.

B/ Les accompagnements méthodologiques

En 2021, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé **56 accompagnements méthodologiques**, auprès de diverses structures sur

de l'aide à la conception de diagnostic, de l'évaluation ou de l'animation de séquences de prévention.

C/ L'organisation et l'animation d'un « thé santé »

Le thé santé est une manifestation qui permet de valoriser et présenter des publications scientifiques sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé, grâce à la lecture de professionnels de terrain.

Habituellement organisés autour d'une dégustation de thé, les thés santé consistent en une après-midi d'échanges et de réflexion entre professionnels sur un sujet d'actualité, dans un objectif de courtage de connaissances, de valorisation des publications et des données probantes existantes sur le sujet traité.

En 2021, le CRES a organisé son thé santé en visioconférence. Il a porté sur le thème suivant : « **Covid-19 : révélateur des inégalités sociales et territoriales de santé. Quels constats, quelles réponses ?** ».

Ce thé santé a permis de présenter l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique relatif à la crise sanitaire de Covid-19 et aux inégalités sociales de santé, par le Pr Thierry Lang, épidémiologiste et professeur à l'Université Toulouse 3 et au CHU de Toulouse. Puis Léopold Carbonnel, directeur régional

adjoint responsable du pôle inclusion et solidarités à la DREETS, a présenté l'ouvrage de Julien Damon : « Inconfinables ? Les sans-abris face au coronavirus ».

41 participants ont assisté à ce thé santé, soulignant la pertinence, la clarté et l'expertise des intervenants. Leur complémentarité a également été rapportée, avec « une première présentation permettant une appropriation des données et une meilleure compréhension de celles-ci, suivie de la présentation d'un ouvrage apportant d'autres dimensions sous forme de présentation attractive et complémentaire ». Enfin, la pertinence du format a été saluée, à la fois sur la durée mais également le format facilitant les échanges et le dialogue avec les intervenants.

Ce thé santé a fait l'objet d'un enregistrement disponible sur la chaîne YouTube du CRES.

- Intervention de Thierry Lang : <https://www.youtube.com/watch?v=J1L7jtcngV8>
- Intervention de Léopold Carbonnel : <https://www.youtube.com/watch?v=Hn57pGsmhlw>

D/ La vulgarisation des données de la littérature

En 2020, le CRES a mobilisé son partenariat avec la Chaire Unesco « Educations et santé » afin de travailler ensemble sur un sujet de vulgarisation portant sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé. La première partie a consisté à sélectionner les données issues de la littérature et à en établir une synthèse, présentant les connaissances actuelles en matière d'impact de la prévention en milieu scolaire sur les inégalités ainsi que des recommandations en

matière de politiques, de pratiques et de recherche. En 2021, un premier comité de pilotage a été conduit, réunissant l'ARS, le Conseil régional, l'Éducation nationale et la ville de Marseille, en présence de la Chaire Unesco EducationS & Santé. Ce comité de pilotage a permis de présenter le travail produit par la Chaire et de dresser les premières pistes d'un travail régional destiné à diffuser les connaissances disponibles, pertinentes et prioritaires.

E/ Le colloque régional

Le colloque régional n'a pas eu lieu en 2021.

Comme en 2020, l'effort s'est porté sur la crise sanitaire afin de proposer des activités en lien avec la Covid-19.

F/ Les groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels

Les chargés de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs de :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les acteurs et en travaillant autour d'une culture commune,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts

En 2021, le CRES a organisé et animé :

- 1 journée sur l'**articulation entre les démarches territoriales de santé existantes et les CPTS** (Communautés professionnelles territoriales de santé), qui a permis de rapprocher les acteurs de la promotion de la santé des acteurs en charge de l'offre de soins coordonnée

- 1 journée sur les **actions prometteuses en région**, afin de préparer la réunion du groupe pluriprofessionnel, destinée à finaliser le travail sur la valorisation

- 3 journées et demie ont été consacrées au **service sanitaire des étudiants en santé**, permettant de dresser un bilan de l'offre existante et des recours aux comités d'éducation pour la santé de la région, puis de proposer un recueil des besoins auprès des instituts et autres acteurs de la formation. Ces activités permettront de déployer, en 2022, une offre de formation centrée sur le service sanitaire

- 1 journée de travail a été consacrée au **déploiement du numérique** et à l'analyse des besoins en formation, dont le recueil avait été mis en place en 2020 auprès des comités de la région. Un cahier des charges a été établi afin de faire appel à un prestataire pour former les comités de la région en 2022.

G/ La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 5 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop.

Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

Le travail d'homogénéisation de la base et de gestion des doublons a été effectué. Des échanges de pratiques ont été proposés :

- Avec Addiction Méditerranée, pour une présentation des supports destinés aux professionnels en contact avec des jeunes,
- Avec la Mutuelle Assurance de l'Education (MAE), pour découvrir des outils en ligne abordant les thématiques de la violence, du harcèlement et des compétences psychosociales chez les enfants
- Sur un outil permettant d'aborder les thématiques de la séduction et des relations sexuelles chez les adolescents

En 2021, **555 nouvelles notices** ont été saisies dans BOP par les CRES, CoDEPS et CoDES de la région.

H/ L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de l'ARS (siège) et des délégations départementales, du Conseil régional, des directions des 5 CoDES et du CoDEPS 13, de l'Université d'Aix-Marseille et de la direction du CRES. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit une fois par an pour valider le bilan de l'année effectuée et définir le projet du dispositif pour l'année à venir. Pour l'année 2021, ce comité de pilotage se réunit fin mars 2022. En plus du renouvellement des activités menées en 2021, le comité de pilotage prend connaissance des adaptations du dispositif et du maintien des principales activités mais aussi du déploiement de certaines activités liées aux projets développés par les comités.

Les orientations proposées pour 2022 portent sur :

- La coordination des journées départementales et du colloque du CRES, dans le cadre de la thématique sur la refonte de la santé publique au niveau national
- La poursuite du travail sur le service sanitaire, avec le déploiement d'une offre pour les étudiants
- La poursuite du travail du groupe sur les actions prometteuses et le choix d'orientation à donner au groupe pour les années à venir

I/ Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 5 fois en 2021. Ils ont été consacrés à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, à la finalisation de la nouvelle formation intitulée « **Concevoir, animer et évaluer des séances d'animation collectives en éducation pour la santé** ». En 2021, une journée de travail a réuni les chargés de projets et les documentalistes, afin de travailler sur les **produits documentaires** nécessaires pour assurer la qualité du dispositif et leur harmonisation au niveau régional.

Enfin, dans le cadre de la qualité de l'offre du dispositif, 3 journées de travail ont été spécifiquement consacrées à la **certification Qualiopi** des comités, dont une grande partie concerne les formations du DRSPI-PPS. Ce processus s'accompagne d'une harmonisation des méthodes et des outils utilisés dans notre réseau. Ces échanges et partages ont renforcé la cohérence et la cohésion des structures et des offres proposées aux professionnels, permettant à l'ensemble des comités de demander la certification fin 2021-début 2022.

J/ La communication

En 2021, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site internet. Le CRES a réalisé 10 numéros de sa newsletter mensuelle et relayé l'actualité du dispositif.

Il l'a également fait sur ses réseaux sociaux, sa revue « Priorités santé » diffusée à 8000 exemplaires. Il a également réalisé et édité 3500 exemplaires du catalogue des formations annuel du dispositif régional de soutien.

5 Vaccination : des actions de promotion pour les professionnels de santé et le grand public

Chiffres-clés

- ◆ **100** actions de promotion de la vaccination réalisés durant la Semaine européenne de la vaccination 2021
- ◆ Plus de **800** inscrits au e-learning vaccination en 2021 qui passe de 5 à 8 heures
- ◆ **17** vidéos de témoignages de jeunes sur la vaccination Covid-19

Financier

CPO

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires. L'année 2021 a été marquée par une forte actualité vaccinale, avec l'arrivée des vaccins contre la Covid-19 et la campagne de vaccination nationale.

A/ Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2021

La Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée fin mai 2021 pour la deuxième année consécutive dans le contexte de la crise sanitaire, avec des partenaires très mobilisés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Néanmoins, ils ont souhaité s'investir dans l'édition 2021 pour mettre en place des actions de promotion de la vaccination en général.

L'organisation a été similaire aux années précédentes, avec une participation du CRES et de l'ARS aux réunions nationales de Santé publique France et du ministère de la Santé, l'organisation d'un comité de pilotage régional (en visioconférence) et la mobilisation dans les départements avec les CoDES et les délégations territoriales de l'ARS.

90 partenaires ont mis en place une centaine d'actions (dont un certain nombre en distanciel).

L'appel à projet a permis de financer 12 actions.

18 questionnaires d'évaluation ont été retournés. Malgré le contexte sanitaire, les partenaires ont pu mener à bien les actions envisagées mais avec plus de difficultés que les années précédentes. Néanmoins ils s'estiment satisfaits (66%) ou très satisfaits (11%) de l'édition 2021.

Le CRES, outre la mobilisation régionale, a mené des actions de communication sur les réseaux sociaux, lancé la SEV auprès de la presse avec l'ARS, mis à jour une fiche argumentaire sur la vaccination HPV, produit deux newsletters sur la SEV, mis en ligne le calendrier

vaccinal interactif 2021 et animé une séance de formation sur l'entretien motivationnel en vaccination avec le CoDES 05.

Il a également réalisé durant la SEV un recueil de témoignages de jeunes sur la vaccination CoVID-19 pour une nouvelle rubrique du site www.jeunesetcovid.org : Jeunes et vaccinés : Ecoutez-les !

17 vidéos ont été réalisées et sont disponibles également sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/r/297/jeunes-et-vaccines/>



Par ailleurs, le CRES co-administre avec l'ARS le groupe vaccination de l'Agora social club. Il y publie régulièrement des informations et des actualités. Le groupe réunit une quarantaine de participants.

B/ Un e-learning sur la vaccination

Depuis 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS est proposée, avec une nouvelle solution technique et des contenus régulièrement mis à jour.

Il s'agit d'un cours en ligne pour les professionnels de santé comprenant 25 vidéos et des quiz d'évaluation des connaissances :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins

Le e-learning a fait l'objet d'une importante mise à jour en 2021 :

- > Mise à jour des vidéos sur les nouvelles obligations vaccinales, le ROR, le Méningocoque C, le DTPcoqHIB, l'Hépatite B, le Pneumocoque, les controverses, la grippe et le HPV
- > Tournage de 4 nouvelles vidéos dont les thèmes ont été retenus en fonction de l'évaluation :
 - La vaccination des voyageurs
 - La vaccination des femmes enceintes
 - La vaccination des personnes âgées
 - Le zona
- > Intégration des vidéos des webinaires :
 - La fabrication des vaccins
 - Les vaccins contre le SARS-COV-2

Les quiz du e-learning ont également été mis à jour, ainsi que la rubrique du site sur les ressources bibliographiques, et le mode d'emploi.

La durée du e-learning passe en 2021 de **5 heures à 8 heures**.

Fin 2021, 1650 inscrits sont enregistrés, soit plus de 800 en une année, en hausse notable depuis le début de la crise sanitaire.

- Participants inscrits : 800 en 2021
- Genre : 25 % d'hommes, 75 % de femmes
- Profession : médecin 39%, infirmier 35%, pharmacien 11%, sage-femme 6%, autres (élèves infirmiers, chargés de projet, assurance maladie, internes, épidémiologistes...)

- Pourcentage d'achèvement du cours : 0 à 25% : 50 %; 25 à 50% : 13% ; 50 à 75% : 9%; 75 à 100 % : 28%
- Origine géographique : 50% de Provence-Alpes-Côte d'Azur (surtout 06 et 13), et 50% de tous les départements de France
- 471 questionnaires d'évaluation remplis (au total)
- Note attribuée au e-learning : 4,3 sur 5
- Une utilisation jugée facile pour 98%, qui permet de mettre à jour et d'améliorer les connaissances sur la vaccination pour 87%, qui facilite l'argumentation auprès de sa patientèle pour 87%, permet de s'approprier le calendrier vaccinal pour 88%, et de répondre aux questions les plus fréquemment posées pour 80%

C/ Des webinaires sur la vaccination

Pour répondre aux demandes des participants aux webinaires sur « la fabrication des vaccins » et « la vaccination contre le coronavirus », organisés début 2021 et suivis par près de 500 personnes, le CRES proposera désormais 4 webinaires par an sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de santé.

6 Nutrition

Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

Chiffres-clés

- ◆ Près de **500** séances sur divers thèmes de la nutrition dans près de **250** classes, auprès de 6000 élèves.
- ◆ Près de **1000** parents bénéficiaires de près de **80** temps de rencontres.

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence ont développé un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Ce programme est intitulé « Ratatouille et cabrioles ». Il est déployé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

Le CRES a le rôle de coordonnateur du projet. Il organise une journée régionale par an à laquelle participent les intervenants départementaux du programme d'éducation nutritionnelle. En 2021, cette journée a permis d'échanger sur les activités menées par les comités tout au long des 4 dernières années et de travailler sur le format et les fonctions-clés du programme.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

CPO



7 Santé sexuelle

Le Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Chiffres-clés

- ◆ **3 demi-journées** de sensibilisation thématique « santé mentale » organisées pour les professionnels de la région
- ◆ **3 sessions** organisées pour les maisons de santé de la région
- ◆ **75 professionnels** formés

Par le vote du 24 juin 2011, le Conseil régional de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement.

En 2013, la Région a mis en place un dispositif d'accès à la contraception pour tous destiné aux jeunes, dont l'objectif est de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs. Ce dispositif comprend le PASS Santé jeunes, chéquier permettant aux jeunes filles et garçons de moins de 26 ans, l'accès à des consultations de professionnels de santé, des contraceptifs et des examens biologiques, ainsi que sa valorisation par la mise en place de séances d'information/sensibilisation à l'intention des professionnels-relais auprès des jeunes.

Pour rappel, les données montrent que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent environ 40% des prises en charges pour IST (VIH, syphilis, gonocoque et chlamydie) (données 2013-2014). L'infection par les HPV (Papillomavirus humains) est très fréquente et s'acquiert, dans la plupart des cas, dans les cinq années suivant les premiers rapports sexuels (40% dans le deux ans).

La vaccination contre les HPV concerne actuellement, en France, essentiellement les jeunes filles. La HAS a élargi la recommandation de vaccination à tous les garçons en décembre 2019. Pratiquée avant le début de la vie sexuelle, l'efficacité de la vaccination pour empêcher l'infection par les HPV inclus dans le vaccin est proche de 100%.

En 2021, le PASS Santé jeunes évolue et propose dans le chéquier une série de coupons permettant aux jeunes d'avoir accès à des consultations avec un(e) psychologue.

Les dernières études montrent une évolution défavorable du sentiment de bien-être chez les adolescents : suicides et tentatives de suicide, troubles du comportement alimentaire, addictions, repli sur soi, émergence de troubles psychiatriques... Cet état de fait s'est accentué avec la récente crise sanitaire, notamment pour les plus précaires, en accélérant ou renforçant des troubles chez certains jeunes.

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dispositif PASS Santé jeunes permet de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé des jeunes, à leur réussite scolaire et à leur parcours de vie.

Le CRES, en lien avec le Conseil régional et les acteurs intervenants, participe à ce dispositif par la mise en place, l'animation, l'évaluation et l'amélioration des séances d'information/sensibilisation auprès des professionnels et la valorisation du PASS Santé jeunes, dont le nouveau volet santé mentale. L'objectif général est de développer les connaissances et compétences des professionnels-relais intervenant auprès des jeunes de la région, sur les thématiques vie affective et sexuelle et santé mentale, afin de mieux les accompagner dans leurs démarches et mieux répondre à leurs besoins.

Des sessions sous forme de demi-journées abordant soit la santé mentale soit la vie affective et sexuelle, sont organisées en partenariat avec le Conseil régional, le Planning Familial, le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence et la gynécologue Julia Maruani, l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille avec la psychologue Violette Vanoye spécialisée en neuropsychologie et Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale, ainsi que les structures locales.

La journée, abordant les deux volets, est organisée en partenariat avec le Planning Familial des Bouches-du-Rhône, le Collège de gynécologie médicale Marseille Provence et Julia Maruani, gynécologue, Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale à l'AP-HM ainsi que le COREVIH.

Enfin, une session à format réduit d'information sur le PASS santé jeunes et sur le HPV peut être réalisée auprès des professionnels intervenant en maison de santé.

Pour les trois modules proposés, les interventions se font soit en présentiel soit à distance en fonction du contexte sanitaire et pour respecter les mesures barrières en vigueur.

En 2021, le CRES a participé à la création de trois nouveaux programmes pour les trois modules présentés précédemment. L'objectif initial était d'organiser et animer trois séances « journée » dans les départements 04, 13 et 83, ainsi que trois séances « demi-journées » et trois séances « format réduit » à adapter selon la demande.

L'ensemble de l'activité n'a pu être réalisée (trois journées). Deux sessions « journée » sont planifiées sur le 2^{ème} trimestre 2022 sur le 06 et le 83. En effet, à la demande du Conseil régional, le CRES a dû réduire son

activité par la forte demande de chèques entraînant une rupture de stocks et la fermeture temporaire du site de commandes nécessitant une suspension de la communication auprès des acteurs.

Trois demi-journées de sensibilisation avec focus sur la santé mentale ont été proposées aux professionnels en charge du public jeune.

Le programme de la session de sensibilisation au dispositif PASS Santé jeunes « focus santé mentale » est le suivant :

1. La santé mentale et les jeunes, par Violette Vanoye psychologue spécialisée en neuropsychologie ou Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale
2. Présentation du PASS Santé jeunes et consultations psychologiques par Virginie Pouget, chargée de mission Conseil régional
3. Présentation des ressources et outils disponibles sur le territoire sur la thématique santé mentale dont le site Epsykoi, la sélection bibliographique et les outils du CRES et les structures ressources en santé mentale du territoire
4. Temps d'échanges sur la façon d'aborder la question de la santé mentale avec les jeunes et les pratiques de terrain.

À la suite des séances, un questionnaire d'évaluation, les diaporamas et divers informations pratiques sont envoyés aux participants.

En raison de la crise sanitaire, les sessions d'une demi-journée ont été organisées en visioconférence en partenariat avec la Mutualité française 83 et le CROUS 83 en juin 2021 et l'ASV Aix-en-Provence en mars 2021 et en présentiel, en partenariat avec le CROUS 13, en novembre 2021.

Trois sessions « format réduit focus santé sexuelle » ont été proposées aux maisons régionales de santé, en visioconférence, en soirée :

- Deux sessions dans le 13 : MRS Sénas, Marignane et Gémenos
- Une session dans le 06 : MRS Nice Ouest les Oliviers, La Trinité

Cette sensibilisation propose l'intervention de Julia Maruani, gynécologue médicale, sur l'information du HPV, le dépistage du cancer du col de l'utérus et la vaccination auprès des professionnels des maisons et centres de santé.

Concernant la typologie des participants, les sessions auprès des MRS ont regroupé des médecins, infirmiers, chirurgien-dentiste, responsable administratif, médiateur de santé, sage-femme, pilote prévention ARS, psychologue. Les sessions demi-journées sur la santé mentale ont regroupé des coordinateurs (jeunesse, habitat...), psychologue, infirmier, chargé de projets, assistant de direction, cadre de santé, assis-

tante sociale, chargé de prévention, référent social, conseiller en évolution professionnelle, éducateur spécialisé.

Lors de l'évaluation des séances d'une demi-journée, 100% des participants estiment que la session a répondu à leurs attentes en totalité ; 97% se sentent plus à même d'orienter les jeunes ayant des questions relatives à la santé mentale.

Concernant la demi-journée, les répondants se disent satisfaits de la séance et se sentent plus à même d'échanger sur le PASS et la thématique de la santé mentale. L'importance de la connaissance du terrain et donc de partenaires identifiés est relevée, notamment pour l'orientation des jeunes. Une évaluation à distance sera également effectuée afin d'améliorer le dispositif.

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, lettres d'information, bulletin d'information, Twitter. Le CRES propose également une sélection bibliographique sur les thématiques abordées.



8 Santé mentale

A/ Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

Chiffres-clés

- ◆ 44 participants à la journée annuelle régionale des formateurs
- ◆ 251 participants aux formations sur l'ensemble de la région

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

CPO

Coordonnateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire, le CRES est en charge depuis 2018 du déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur du nouveau modèle de formation défini au niveau national par le ministère des Solidarités et de la Santé en lien avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS).

Ce rôle de coordonnateur régional se traduit concrètement par 4 missions spécifiques :

- Soutenir et accompagner la mise en œuvre des formations dans les départements, en lien avec le réseau des CoDES et CoDEPS
- Animer le réseau des formateurs régionaux
- Participer à l'animation du réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire
- Évaluer le dispositif au niveau régional

1. Soutien et accompagnement de la mise en œuvre des formations dans les départements, en lien avec le réseau des CoDES et CoDEPS

- 2 réunions du réseau des CoDES et CoDEPS
- Échanges et préparation d'un document harmonisé concernant les missions et activités du réseau dans le cadre du dispositif de formation
- Échanges avec le réseau des IREPS
- Conception d'un catalogue régional de formations et diffusion
- Mise à jour des documents standards, adaptés par chaque CoDES (charte d'engagement, modalités d'inscription, check list de documents, évaluation...)
- Réponses aux sollicitations des CoDES et lien avec l'ARS
- Suivi de l'organisation des formations au sein des départements

2. Animation du réseau des formateurs régionaux

Constitution d'un annuaire des formateurs régionaux

- Création d'un annuaire des formateurs régionaux et mise à jour régulière
- 53 formateurs régionaux et 3 formateurs nationaux

Organisation de la journée annuelle des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire

- Organisation de 2 comités de pilotage
- Définition du programme de la journée et de l'organisation
- Sollicitation de 4 intervenants : Dr Charles-Edouard Notredame, psychiatre, MCU-PH, CHU Lille, Dr Chantal Mannoni, médecin de santé publique et médecine sociale, pôle d'appui aux politiques régionale de prévention du suicide – numéro national de prévention du suicide, Jérôme Gaudreault,

directeur général association québécoise de prévention du suicide et Marie-Claude Roberge, conseillère scientifique, responsable de la promotion de la santé mentale, direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

- Organisation de 3 ateliers d'échanges et de travail l'après-midi

Organisation de la journée

- Transformation de la journée en distanciel en raison de la crise sanitaire
- 44 participants
- Satisfaction des participants : 100% très satisfaits ou satisfaits du déroulement de la journée

Animation de l'espace collaboratif dédié aux formateurs régionaux

3. Participation à l'animation du réseau des personnes formées

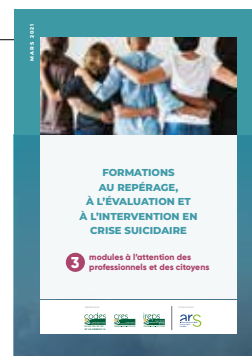
- Animation d'un espace collaboratif dédié aux personnes formées
- Suivi des inscriptions et relance des participants aux formations
- Diffusion des actualités, informations et événements sur la thématique de la prévention du suicide

4. Évaluation du dispositif régional de formations

- Évaluation des formations déployées en 2021
- Recueil des données auprès du réseau des CoDES et CoDEPS et des formateurs régionaux
- Analyse des données et formulation de recommandations
- Rédaction du rapport d'évaluation et diffusion auprès du réseau des CoDES et CoDEPS et de l'ARS

► Perspectives

En 2022, le dispositif de formations est reconduit et renforcé avec de nouvelles activités issues des recommandations formulées dans le premier rapport d'évaluation.



B/ Projets Territoriaux de Santé Mentale : l'animation régionale



La loi de modernisation du système de santé, puis l'instruction DGOS/DGCS/DGS du 5 juin 2018, ont fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie et ont instauré les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), permettant de réorganiser la santé mentale et la psychiatrie à l'échelle d'un territoire, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins et de favoriser une coordination des prises en charge de proximité.

Initiée en 2019, l'écriture des PTSM s'est faite par les professionnels concernés par la santé mentale, les usagers et leurs familles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur périmètre est départemental.

Validés en décembre 2020, les PTSM ont été, pour

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

la plupart, déclinés en Contrat territorial de santé mentale (CTSM), co-signés par l'ARS et les acteurs du PTSM. Le CTSM a vocation à structurer la mise en œuvre opérationnelle des PTSM. Selon l'article L. 3221-2 du Code de la santé publique, il « définit l'action assurée par ses signataires, leurs missions et engagements, les moyens qu'ils y consacrent et les modalités de financement, de suivi et d'évaluation ».

En 2021, le CRES a donc poursuivi sa mission d'animation régionale de la démarche d'élaboration des PTSM dont les objectifs sont de :

- Animer le suivi des PTSM au niveau régional
- Communiquer sur la mise en œuvre et le suivi des PTSM pour favoriser l'implication des acteurs (professionnels, usagers et leurs proches)
- Informer, sensibiliser sur la santé mentale en région

Afin de répondre à ces objectifs, le CRES a conduit les activités suivantes :

1/ Organisation d'une journée d'échanges thématique « Addictions et santé mentale »

Les journées régionales organisées dans le cadre de l'animation régionale des PTSM ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs à une thématique de santé mentale, de présenter les actualités nationales et régionales et de valoriser des projets conduits en région.

En 2021, la journée portait sur « Addictions et santé mentale ». Organisée en visioconférence le 15 juin 2021, elle s'est intéressée à présenter et échanger sur :

- Les enjeux liés aux addictions et comorbidités psychiatriques

- L'impact de la crise sanitaire sur les consommations de substances psychoactives et la santé mentale
- Les bonnes pratiques existantes liant addictions et santé mentale

Elle a réuni 140 participants.

L'enregistrement de la journée, l'ensemble des présentations ainsi que la sélection bibliographique réalisée pour l'occasion sont disponibles sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/r/287/journee-regionale-ptsm-addictions-et-sante-mentale-juin-2021/>

2/ Animation de temps d'échanges à l'intention des coordinateurs départementaux des PTSM

Le CRES anime, avec l'ARS, le dispositif mis en place dans les départements avec les coordinateurs départementaux pour :

- Élaborer une méthodologie commune
- Informer sur les dernières actualités en santé mentale

- Échanger sur l'état d'avancement des travaux menés dans les départements et sur les différents moyens déployés dans le cadre des animations départementales

4 réunions se sont déroulées, en visioconférence, au cours desquelles le CRES a pu apporter un soutien

méthodologique, alimenter la réflexion grâce à la veille documentaire et orienter les échanges sur les sujets à travailler, notamment :

- La contractualisation, au travers du CTSM, précisant les différents acteurs impliqués et leurs relations
- Les modalités de gouvernance et de pilotage sur les territoires
- La priorisation des actions à proposer au financement en 2021
- Les différents outils de communication et de valorisation des PTSM
- Les organisations départementales de suivi des actions et de mobilisation des acteurs
- Les missions des coordinateurs départementaux

Le CRES a fait une relecture de chacun des PTSM donnant lieu à un retour sur le fond et la forme auprès des animateurs départementaux.

Différentes productions ont également été proposées :

- Document méthodologie d'écriture des PTSM
- Document d'information sur la démarche PTSM, personnalisable dans chacun des départements, et visant à mobiliser de nouveaux acteurs
- Analyse croisée des 6 PTSM permettant de mettre en exergue les thématiques, les publics et les programmes déployés sur la région. Les résultats de ce travail permettent d'orienter les travaux à mener en région
- Note synthétique sur l'animation régionale des PTSM intitulée « Présentation des PTSM au Directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, janvier » à la demande de l'ARS
- Charte graphique afin d'avoir une identification PTSM pour la région et pour chacun des départements

- Fiche de poste coordinateur départemental : proposition d'une fiche pour orienter les animateurs départementaux et les délégations départementales des ARS

Un sondage a également été diffusé, en octobre 2021, auprès des animateurs départementaux afin d'évaluer leurs besoins en termes de coordination régionale ainsi que leurs avis sur les thèmes des prochaines journées thématiques régionales. Les attentes spécifiques en termes d'animation régionale ont également été questionnées.

6 réponses (1 par département) ont permis de déterminer les besoins suivants :

- Temps d'échanges méthodologiques et de partage d'expériences (outils de suivi et d'évaluation des projets, des missions de coordination)
- Temps d'échanges d'expertises et de pratiques entre les acteurs des PTSM
- Echanges des informations sur les différentes actions départementales
- Travail sur des actions communes interdépartementales
- Veille documentaire sur les thématiques de santé mentale et les textes réglementaires

Parmi les thématiques de travail citées, les 4 choisies préférentiellement sont : les droits des personnes et la lutte contre la stigmatisation ; la réhabilitation psychosociale et le rétablissement ; les violences éducatives et violences ordinaires ; les psychotraumatismes.

Enfin, les attentes des coordinateurs portent sur le calendrier des réunions et les liens avec l'ARS.

3/ Animation d'un espace numérique partagé

Afin de communiquer au mieux auprès des professionnels impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM, le CRES a communiqué dès le début de sa mission d'animation régionale au travers de l'Agora social club, réseau social de l'ARS.

En 2021, l'outil Talkspirit a été utilisé pour partager des informations à la fois sur PTSM et sur santé mentale.

Deux groupes sont proposés :

- PTSM en PACA (directions) : regroupant les directions des animateurs départementaux
- PTSM PACA : regroupant les équipes travaillant sur PTSM dans les départements

Ce deuxième groupe est celui qui est alimenté de manière régulière sur les actualités santé mentale et PTSM en se basant sur la veille documentaire des documentalistes.

4/ Production de ressources documentaires et sélections bibliographiques

En tant que centre ressource, le CRES a produit de nombreuses sélections bibliographiques en lien avec les travaux en cours et en fonction des besoins des acteurs, parmi lesquelles :

- Addictions et santé mentale
- Rétablissement et réhabilitation
- Psychotraumatisme
- Droits des usagers en santé mentale

- Bonnes pratiques en santé mentale
- Violences scolaires, violences éducatives ordinaires, développement des compétences psychosociales
- Covid et santé mentale
- Lutter contre la stigmatisation, que peut-on faire concrètement
- Rétablissement en région en 2021 : point d'étape et perspectives d'actions

5/ Rédaction d'une lettre d'information

À partir de la charte graphique adoptée, une lettre d'information intitulée « Lettre des Projets territoriaux de santé mentale en Provence-Alpes-Côte d'Azur » a été créée, avec une ligne éditoriale, associant le CRES et les coordinateurs territoriaux.

Un travail de recherche bibliographique et d'analyse des PTSM a permis de définir le thème de la première lettre "Rétablissement" pour laquelle un comité de

rédaction a été réuni le 5 octobre 2021. La lettre a paru en janvier 2022.

Elle est accessible sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/arkotheque/newsletter/afficher.php?ref=n99783bd6d>

Destinées aux partenaires travaillant sur la thématique, les usagers et leur entourage, 4 lettres seront proposées sur l'année, au rythme de une par trimestre.

C/ Projets Territoriaux de Santé Mentale : l'animation dans le département des Bouches-du-Rhône



Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit dans son article 69 la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture.

Le décret du 27 juillet 2017 relatif au PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration. La transmission des projets au Directeur général de l'ARS initialement fixée au 28 juillet 2020 a été repoussée à fin décembre 2020 en raison de la crise sanitaire et du confinement mis en place en mars 2020.

Le PTSM repose sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône qui a confié au CRES l'animation et l'accompagnement méthodologique du projet.

Après 18 mois de travail avec les acteurs de terrain, débuté en avril 2019, le PTSM13, comprenant une feuille de route de 49 actions, a été remis à l'ARS PACA le 10 décembre 2021.

Le projet, prévu pour une durée de 5 ans, a été validé par le Directeur général de l'ARS PACA par un arrêté portant approbation, publié le 24 février 2021.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en œuvre du PTSM

► Coordination du suivi de la mise en œuvre par le CRES

Afin de garantir l'effectivité de la mise en œuvre des PTSM, le Secrétaire de la santé prévoit la création de postes de coordonnateurs pour chaque PTSM.

Dans la continuité du travail d'élaboration déjà accompli, la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône a confié la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PTSM13 au CRES afin de poursuivre le travail déjà engagé avec les acteurs du territoire. Une convention a été signée en 2021, pour 3 ans.

Le coordonnateur a notamment pour missions :

- Le suivi de la mise en œuvre des actions inscrites au PTSM13 et proposition d'une méthodologie de suivi
- L'organisation et la coanimation des instances de gouvernances du PTSM13
- Le soutien aux acteurs et l'appui méthodologique pour la finalisation des fiches action et la mise en œuvre des actions
- L'organisation de la priorisation des actions à inclure chaque année dans le PTSM13
- Le maintien d'une dynamique territoriale par une communication régulière et l'organisation d'une journée départementale thématique annuelle
- L'évaluation de la mission de coordination et du processus de mise en œuvre du PTSM13
- La participation aux réunions de l'animation régionale des PTSM.

► Pilotage et gouvernance

Le comité de pilotage mis en place pour le suivi de l'élaboration du PTSM13 a été maintenu dans sa composition et élargi à de nouveaux membres institutionnels, collectivités territoriales et grandes fédérations des secteurs du sanitaire, social et médico-social. Un Bureau sera également mis en place.

La première réunion de ce comité de pilotage élargi a eu lieu en 2021.

Les membres sont :

- Les pilotes et copilotes des 7 groupes de travail
- La délégation départementale de l'ARS des Bouches-du-Rhône (DD13ARS)
- Le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13)
- L'Éducation nationale
- La Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Bouches-du-Rhône (DTPJJ)
- La caisse primaire d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône (CPAM)
- La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est (CARSAT Sud-Est)
- La caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône (CAF)
- L'Union régionale des professionnels de santé-Médecins libéraux Provence-Alpes-Côte d'Azur (URPS-ML)
- La Fédération des cliniques et des hôpitaux privés de France (FHP)
- L'Association des établissements de service public de santé mentale (ADESM)
- La Fédération hospitalière de France (FHF)
- La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP)
- La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- L'Union inter régionale interfédérale des organismes privés à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social (URIOPSS)
- ESPER'Pro, association de médiateurs en santé mentale
- Le Groupe d'entraide mutuelle Sentinelle égalité
- Le Groupe d'entraide mutuelle Advocacy Martigues

Le comité de pilotage a notamment pour mission :

- D'assurer le suivi de la mise en œuvre du PTSM13 : actions mises en œuvre, respect des échéanciers, moyens effectivement engagés par les signataires du PTSM13
- De valider, chaque année, la liste des actions à proposer en priorité pour un financement de l'ARS
- D'informer, au moins une fois par an, l'ensemble des acteurs impliqués dans le PTSM, des actions réalisées dans l'année, des moyens engagés et des résultats obtenus

► **Contrat territorial de santé mentale**

Contractualisation

Le projet doit évoluer en contrat territorial de santé mentale (CTSM), outil de déploiement du PTSM. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, est conclu entre l'ARS et les acteurs participant à la mise en œuvre des actions et formalise leurs engagements réciproques pour la mise en œuvre du PTSM.

Priorisation des actions à inscrire au CTSM pour l'année 1 du PTSM13

Les 49 actions du PTSM13 ne pouvant se mettre en place toutes en même temps, une planification sur les 5 prochaines années est nécessaire, ainsi qu'une priorisation annuelle des actions.

Afin d'aider à la priorisation des actions, Le CRES a proposé, dès mars 2021 une méthodologie de travail et défini des critères, qui ont permis aux membres du comité de pilotage de prioriser 12 actions.

Cette liste d'actions priorisées reflète une proposition équilibrée pour cette première année de mise en œuvre du projet, car les actions :

- S'inscrivent dans une majorité des priorités du PTSM et répondent à plusieurs problématiques priorisées : la lutte contre la stigmatisation, la prévention, la formation, le développement de l'aller vers, l'amélioration de l'accès aux soins (psychiatriques et somatiques), la coordination de parcours (en direction des usagers et des professionnels), l'accès au logement et enfin la réduction des soins sans consentement.
- Impliquent les usagers, les acteurs des champs du sanitaire, du social et du médico-social.

En partenariat avec certains acteurs du PTSM13, le CRES a procédé à la budgétisation de certaines de ces actions.

Ces 12 actions ont été transmises à l'ARS PACA afin d'étudier les possibilités de financements pour leur mise en œuvre. La signature du CTSM13, prévue en 2021 a été reportée par la DDARS13 en 2022.

► **Organisation d'une journée départementale**

Dans le cadre des missions de coordination, une journée d'échanges départementale thématique doit être organisée chaque année.

À la demande de la délégation départementale des Bouches-du-Rhône de l'ARS, la journée relative à 2021 a été reportée au premier trimestre 2022. La thématique de la journée portera sur la coordination de parcours en santé mentale et psychiatrie.

► **Poursuite du projet en 2022 :**

- Mise en place de groupes de travail autour des différentes actions afin de travailler à leur mise en œuvre
- Organisation d'une nouvelle journée d'échanges départementale
- Présentation de l'avancée de la mise en œuvre du PTSM13 à la commission santé mentale du Conseil territorial de santé ainsi qu'aux acteurs du PTSM
- Proposition de nouveaux critères de priorisation des actions pour l'année 2.

9 Éducation thérapeutique du patient

A/ Le centre de ressources en éducation thérapeutique du patient

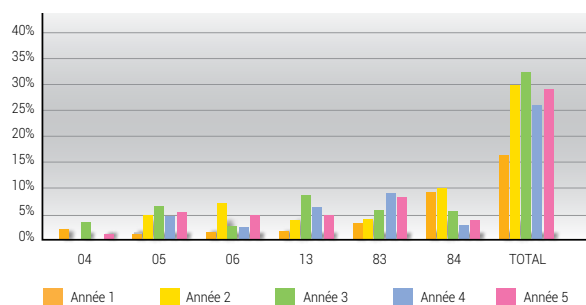
Service 1 : Apport documentaire

Les coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique du patient, les membres du comité technique régional de l'Agence régionale de santé, les participants aux formations et toute personne intéressée bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande.

Service 2 : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 5 ans. Après une activité en baisse en 2020 liée à la crise sanitaire, les accompagnements ont de nouveau progressé en 2021.

► Proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP



Évolution des accompagnements pour les 5 années par département

► Assurer une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposé

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région. Une réunion a rassemblé l'ARS et les responsables de chaque comité départemental. Des échanges fréquents toute l'année permettent également d'appuyer cette activité.

Service 3 : Innovation et mobilisation

Animer des groupes de travail sur des thèmes particuliers

Le but de ces groupes de travail est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP

1. Groupe de travail « Les Fiches SYNTHÈP – SYNTHÈse en éducation du patient » :

Le groupe de travail « Les Fiches SYNTHÈP » a été mis en place en juin 2019. Il a pour objectif de développer des fiches techniques adressées à des professionnels qui déploient des programmes d'ETP.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2021, deux fiches techniques ont été développées. Elles portent sur les thématiques suivantes :

• Comment mieux prendre en compte la littératie en santé des personnes en éducation thérapeutique ?

La littératie en santé fait référence aux capacités des personnes et des communautés à traiter l'information en santé dans le but de promouvoir, maintenir et améliorer leur santé, tout au long de leur vie. La littératie en santé influence les comportements de santé et l'utilisation des services de santé.



Cette fiche vise à aider les soignants à repérer le niveau de littératie des patients en santé dans le cadre d'une démarche ETP.

Margat Aurore, Comment mieux prendre en compte la littératie en santé des personnes en éducation thérapeutique ? CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 3, 2021-12, 4 p. http://www.cres-paca.org/depot_arkcms_crespaca/depot_arko/articles/3309/fiche-synthep-litteratie_doc.pdf

• Travailler avec une maladie chronique (sortie prévue février 2022)

Cette fiche Synthep aborde :

- L'impact des maladies chroniques sur le travail et l'emploi
- Les ressources externes disponibles
- Les reconnaissances, aides et dispositifs
- Le moment et les façons d'aborder ces sujets dans un programme d'ETP

L'élaboration de cette fiche a réuni de nombreux partenaires : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, Cap emploi, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, SISTEPACA ORS.

La communication de la fiche doit être accompagnée d'un webinaire d'une heure destiné aux intervenants en ETP

2. Groupe de travail « lien entre associations de patients et programmes d'ETP »

Le groupe de travail « lien entre associations agréées de patients et programmes d'ETP » a été mis en place en juin 2019. Il vise à favoriser la connaissance et l'accès aux associations agréées de patients pour les professionnels de santé et les patients eux-mêmes. Il s'agit de créer une base de données des associations agréées de patients de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'intégrer dans le site : www.mon-etp.fr.

En 2021, le CRES a envoyé un formulaire aux associations agréées de patients de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de recueillir des informations sur ces associations. Une vingtaine d'associations ont complété le formulaire.

En 2022, il est prévu de travailler sur l'aspect technique de la base de données des associations avec un prestataire externe.

3. Actualisation des préconisations pour la mise en place de l'ETP à distance

Dans le cadre du centre de ressources en éducation du patient, le CRES a élaboré des préconisations pour la mise en place de l'ETP à distance en 2018 et a mené une enquête sur les adaptations dématérialisées des programmes d'ETP à distance dans la période de crise sanitaire en 2020. Suite à cette enquête et aux précédentes expériences, le CRES a mis à jour, en 2021, les préconisations de 2018 pour la mise en place de l'ETP à distance.

Un appel à participation à des groupes de discussion (en visioconférence) a été lancé auprès d'intervenants et/ou coordonnateurs qui ont déployé des séances d'ETP collectives à distance, dans l'objectif de mettre à jour les préconisations pour la mise en place de l'ETP à distance.

11 intervenants et/ou coordonnateurs ont participé à 4 groupes de discussion qui se sont déroulés en juin 2021.

Suite à ces groupes de discussion, un document comportant de nouvelles préconisations pour la mise en place de l'ETP à distance a été élaboré et sera diffusé prochainement.

4. L'organisation d'une rencontre nationale entre les structures ressources en ETP en France

Suite à la diffusion en 2021 de l'enquête sur les structures ressources en éducation thérapeutique du patient des régions de France réalisée par le CRES, plusieurs centres ressources régionaux ont émis l'idée d'organiser une journée d'échanges nationale.

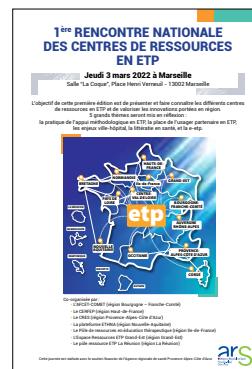
Un comité d'organisation s'est constitué et a réuni au cours de l'année 2021:

- L'AFCEC-COMET (région Bourgogne – Franche-Comté)
- Le CERFEP (région Hauts-de-France)
- Le CRES (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

- La plateforme ETHNA (région Nouvelle-Aquitaine)
- Le Pôle de ressources en éducation thérapeutique (région Ile-de-France)
- L'Espace ressources ETP Grand-Est (région Grand-Est)
- Le pôle ressources ETP La Réunion (région La Réunion)

Le soutien financier de l'ARS PACA a permis d'organiser cette journée d'échanges à Marseille.

Elle est prévue le 3 mars 2022.



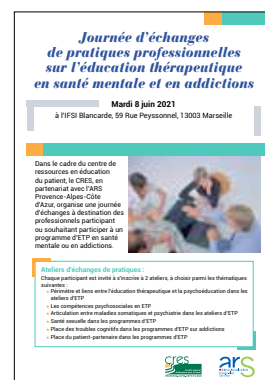
Service 4 : Animation régionale des acteurs

Journée d'échanges de pratiques professionnelles sur l'éducation thérapeutique en santé mentale et en addictions.

Organisée par le CRES et financée par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du centre de ressources en éducation thérapeutique du patient, cette journée d'échanges de pratiques s'est déroulée le mardi 8 juin 2021 à l'IFSI Blancarde, à Marseille. Elle a rassemblé près de 50 professionnels de santé ayant déjà mis en place ou souhaitant mettre en place un programme d'ETP en santé mentale et en addictions.

Les présentations des intervenants du séminaire sont accessibles via le lien suivant :

<http://www.cres-paca.org/r/245/seminaires-thematiques/>



B/ Les formations

Chiffres-clés

- ◆ 6 formations
- ◆ 1 sensibilisation

Formation n°1 :

Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique - (6 jours, 42 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

32 sessions ont été organisées en 2021 : 13 formations au CRES sur inscription individuelle et 19 formations sur site, à la demande d'établissements (Toulon x4, Marseille x3, Nice x3, Hyères, Pertuis, Martigues, Cannes, Aix-en-Provence X2, Gap).

Formation n°2 :

La dimension psychosociale en éducation thérapeutique - (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative

Cette formation est financée par l'ARS dans le cadre du FIR.

3 sessions ont été organisées en 2021.

Formation n°3 :

L'entretien motivationnel - (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

8 sessions ont été organisées en 2021 : 1 formation au CRES, 2 à Gap, 1 à Aix-en-Provence, 1 à Allauch, 1 à Toulon et une à Marseille dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.

Formation n° 4 :

La coordination d'un programme éducatif (6 jours, 40 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

5 sessions ont été organisées en 2021 (3 au CRES, 1 à Nice et 1 à Martigues)..

Formation n° 5 :

La vie affective et sexuelle au sein d'une démarche d'ETP - (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ses craintes et limites pour aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le cadre de l'ETP
- Analyser ses propres représentations et croyances autour de la vie affective et sexuelle, et plus particulièrement celles des patients atteints de maladie chronique
- Savoir recueillir les besoins des patients sur cette question et élaborer un programme d'ETP adapté
- Développer une posture éducative favorable à l'abord de la question de la vie affective et sexuelle
- Découvrir et expérimenter des techniques de communication et d'animation pour ouvrir les échanges sur cette question en individuel ou en groupe.

1 session a eu lieu au CRES en 2021.

Formation n° 6 :

Pratiquer l'éducation thérapeutique par visioconférence - (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser le cadre, les enjeux et l'organisation de la pratique de l'ETP à distance
- Découvrir une expérience de programme ETP à distance
- Identifier et analyser les éléments dans une relation dématérialisée
- Réaliser un entretien ou animer un groupe avec des outils de visio-conférence

5 sessions ont eu lieu en 2021.

Sensibilisation :

Promouvoir l'activité physique adaptée (APA) chez le patient obèse et/ou diabétique de type 2 - (1 jour, 7 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Développer un tronc commun de connaissances sur l'APA permettant aux intervenants d'intervenir en synergie auprès des patients accueillis

- Favoriser l'inscription des patients dans une dynamique de changement de ses habitudes de vie en termes d'activité physique
- Connaître les ressources locales en matière d'activité physique adaptée

2 sessions ont eu lieu en 2021 à Toulon.

Profil des intervenants

Seize intervenants spécialisés en ETP sont intervenus en 2021. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations/sensibilisations de qualité :

- **Anne Brozetti**, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
- **Cécile Bouillot**, diététicienne, Marseille
- **Marc Charles**, médecin de santé publique, expert APA et promotion de la santé, Nice
- **Catherine Corbeau**, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Alain Deccache**, Pr émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
- **Carole Deccache**, Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
- **Virginie Demdoun**, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- **Marion Fournier**, Dr en sciences du mouvement humain, Nice
- **Aurore Lamouroux**, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille
- **François Martin**, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres
- **Manuel Do O Gomes**, psychopraticien, Paris
- **Vanessa Peze**, doctorante en psychologie sociale, Marseille
- **Isabelle Puech-Samson**, pharmacienne, Montpellier
- **Isabelle Pourrat**, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- **Benoît Saugeron**, formateur et chargé de projets, CRES
- **Pierre Sonnier**, pharmacien et chargé de projet, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- **Stéphanie Marchais**, documentaliste, CRES
- **Lisbeth Fleur**, responsable de la communication

C/ Les formations à l'éducation thérapeutique des professionnels exerçant dans les maisons régionales de santé (ou en lien avec celles-ci)

En 2021, la formation s'est déroulée sur deux sites :

- Allemagne-en-Provence : cette formation a réuni 12 professionnels des maisons de santé de Riez, Gréoux, Castellane et Digne-les-Bains

Sainte-Tulle : cette formation a réuni 15 professionnels des maisons de santé de Sainte-Tulle, Volonne, Lançon et Manosque

D/ L'outil PLANETE

Accompagnement à l'intégration de l'activité physique adaptée dans les programmes d'ETP

Le but du projet est de favoriser la prise en compte et les propositions éducatives concernant l'activité physique adaptée (APA) dans les programmes d'ETP en région. Cette action s'appuie sur la diffusion de l'outil PLANETE auprès de tous les programmes ETP autorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une à deux actions ont été déployées dans chaque département :

Département	Date 2021	Modalités de rencontre	Nombre de participants	Partenaires associés à la rencontre
04 05	8 octobre	Visioconférence	7	CoDES 04, CoDES 05
06	15 novembre	Visioconférence	48	Azur Sport Santé, CoDES 06
	15 novembre	Présentiel	10	
13	3 décembre	Visioconférence	41	Apport santé, CoDEPS 13
83	30 mars	Présentiel	12	CoDES 83
84	2 juin - matin	Présentiel	12	CoDES 84
	2 juin - après-midi	Présentiel	10	

10 Mois sans tabac

Chiffres-clés

- ◆ Près de **80** structures partenaires participant aux comités de pilotage
- ◆ Plus de **400** actions organisées en région en 2021
- ◆ Plus de **200** structures mobilisées



Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais Stop-tober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. À l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

En France, Mois sans tabac est déployé depuis 2016 sous l'égide du ministère de la Santé, de l'Assurance-maladie et de Santé publique France. Chaque année, environ 200 000 personnes y participent. Depuis un contexte difficile de pandémie de Covid-19, ce challenge collectif a enregistré environ 125 000 inscrits en 2020 et 112 000 inscrits en 2021 dont 8756 en région. Malgré un chiffre en diminution, l'initiative reste efficace selon une étude de Santé publique France publiée en octobre 2021, la campagne nationale a permis à 1,8 million de Français de tenter d'arrêter de fumer entre 2016 et 2019.

En 2021, la campagne avait pour objet de renforcer l'intérêt envers des publics cibles prioritaires : fumeurs entre 18-64 ans, intentionnistes, catégories socio-professionnelles - (CSP -), hommes notamment d'origine maghrébine.

Cette édition 2021 a été marquée par des opérations spéciales, l'implication de la Wanted Community sur Facebook, communauté d'entraide et de coopération sociale et un accès facilité à un entretien avec un professionnel de santé via un espace dédié sur le site internet Tabac info service : une consultation en présentiel ou par téléphone, des entretiens individuels ou collectifs avec un professionnel de santé, qui augmente de 70% les chances de réussir le sevrage.

Pour rappel, Mois sans tabac comporte deux temps successifs :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) a été

Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Santé publique France



consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période ont permis de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication ont été mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.

- Le mois de l'opération (novembre) a vu la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions avaient pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourage dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité ont été mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre a été proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

En région, le CRES est ambassadeur Mois sans tabac pour la sixième année consécutive.

Il a eu pour objectif de relayer et déployer la campagne en région.

Pour cela, différentes missions ont été menées :

- Établir, en partenariat avec les comités départementaux, un état des lieux des acteurs mobilisables dans la région
- Présenter le dispositif au travers des réunions du comité de pilotage en région et de l'ensemble des outils de communication dont le CRES dispose : site du CRES, lettres d'information Mois sans tabac, site et communauté de pratiques Mois sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) ainsi que diverses présentations lors de réunions à l'intention des professionnels. Les CoDES/CoDEPS et le Souffle 84 ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux
- Accompagner les acteurs dans la mise en place de leurs actions
- Coordonner les actions dans la région
- Évaluer le déploiement du Mois sans tabac en région, via la base de données Oscars Mois sans tabac.

En 2021, de nombreuses actions ont été mises en place à l'intention des professionnels en partenariat avec les comités départementaux d'éducation pour la santé, le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84 ainsi que le dispositif d'information et de coordination en addictologie des Bouches-du-Rhône (DICAdd 13) :

- Séances d'information au Mois sans tabac dans les départements
- Formations à l'intention des professionnels dans les départements
 - Formation à l'entretien motivationnel
 - Formation à la prescription des traitements de substitution nicotiques
 - Formation au repérage précoce et à l'intervention brève

De nombreux outils d'information ont été mis à disposition des acteurs et partenaires mobilisés : lettres et flashes d'information, communauté de pratiques Talkspirit, site internet Mois sans tabac en région, rencontres sur le terrain ou encore réunions du comité de pilotage régional, ainsi que des goodies.

En complément, le CRES a proposé une série de 6 webinaires thématiques en lien avec des experts, de décembre 2021 à mai 2022 :

- 1/ Organisation de la prise en charge des consommations tabagiques et des conduites addictives, entre le secteur libéral, hospitalier et médico-social, avec Anne-Gaëlle Perrais, coordinatrice générale DICAdd 13- Arca Sud

- 2/ Les nouveaux produits du tabac, dits à moindre risque, développés par les industriels du tabac, Clémence Cagnat, directrice Le Souffle 84 / CDMR du Vaucluse
- 3/ Tabac et public précaire, Marie Dumoulin, chargée de projets à la Fédération Addiction
- 4/ Modalités de sevrage tabac, évaluation et mise en pratique, Dr Isabelle Weinberg-Ricard, praticien hospitalier addictologue, tabacologue
- 5/ Accompagnement au sevrage tabagique chez les jeunes, Dr Pierre Airaudi, médecin addictologue Arca Sud
- 6/ Tabac et femmes



Tous les webinaires sont accessibles sur la chaîne YouTube du CRES :

<https://www.youtube.com/channel/UC1etq4cGHPLZZPt72Gsci0w/playlists>

dans la playlist « Mois sans tabac ».

Le CRES s'est mobilisé auprès des publics en communiquant sur la campagne auprès du réseau de transport de la RTM sur le territoire Aix-Marseille Provence, en modérant le groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Moissanstabac » et sur le compte Instagram « Moissanstabac_PACA » pour les ex-fumeurs et fumeurs souhaitant entrer dans une démarche d'arrêt. Sur le groupe Facebook, une tabacologue, Sandra Brun-Zaragoza, est intervenue.

Une opération de relation presse a également été menée avec l'ARS PACA.

Le CRES a également fait évoluer l'application pour smartphone « En patientant... j'en apprend plus sur les cancers » en incorporant une vidéo permettant d'aborder le sevrage tabagique et la question « Arrêter de fumer, comment mettre toutes les chances de son côté ? ».

<http://www.cres-paca.org/a/1001/-en-patientant-j-en-apprends-plus-sur-les-cancers-une-appli-pour-sensibiliser-aux-facteurs-de-risque-et-de-protection/>

▶ Participants au comité de pilotage

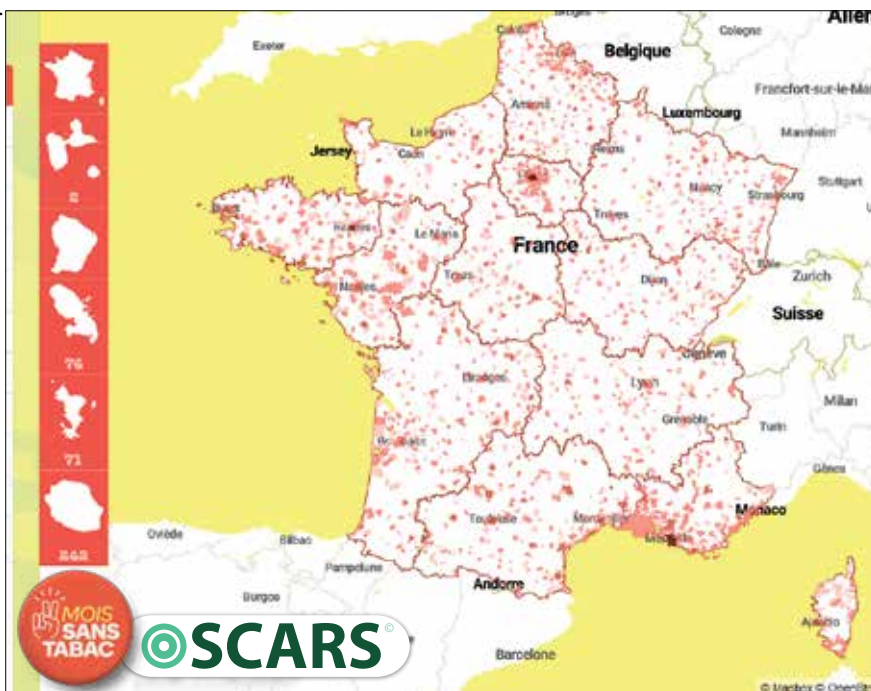
Addiction 06
Adixio
Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
Apport Santé
Association Addictions France, Bouches-du-Rhône
Association des diabétiques d'Aix - Pays de Provence
Association pour la Médecine du Travail des Alpes-Maritimes (AMETRA 06)
Assurance maladie
Avenir santé
Cabinet SHILOH
Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)
CCAS La Garde
Cellule régionale de Santé publique France
Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées
Centre d'examens de santé de la CPAM des Bouches-du-Rhône (CESAM 13)
Centre hospitalier Buëch Laragne
Centre hospitalier de Cannes
Centre hospitalier Fréjus/Saint-Raphaël
Centre hospitalier Martigues - service addictologie
Centre hospitalier de Montperrin
Centre hospitalier de Nice
Centre hospitalier du pays Salonais
Centre hospitalier Princesse Grace Monaco
Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Martigues pôle santé-handicap
Clinique Calme
Clinique Saint-Barnabé
Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais
CRES
Conseil départemental du Var
Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Var
Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes de Haute-Provence (CoDES 04)
Comité départemental d'éducation pour la santé des Hautes-Alpes (CoDES 05)
Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes (CoDES 06)
Comité départemental d'éducation et de promotion pour la santé des Bouches-du-Rhône (CoDEPS 13)
Comité départemental d'éducation pour la santé du Var (CoDES 83)
Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse (CoDES 84)
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
CPTS Champsaur Valgaudemar
CSAPA
Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône (DICAdd 13), Arca Sud
Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) La Ciotat
Espace santé jeunes d'Aubagne
Fondation de Nice
Groupe SOS
G-Addiction jeunesse citoyenne
Hôpital Européen Marseille
Hôpital Saint-Joseph
Hôpitaux Universitaires de Marseille - AP-HM
Le fil rouge (Addiction méditerranée)
Le Muy Emploi Action info jeunes (LMEA)
Le Souffle 84
Lycée Emile Zola
Mairie d'Aix-en-Provence
Mairie de Sainte-Maxime
Maison centrale d'Arles
Maison de santé Gémenos
Maison de santé pluriprofessionnelle Ducélia
Maison de santé de Sénas
Mutualité Française
Mutualité sociale agricole Provence-Azur
Ordre des médecins
OncoPaca-Corse
PJJ 13
Présanse Paca-Corse
Promo Soins Maures Esterel
Resad Vaucluse
RTE
Solimut
Unicancer, Nice
Université d'Aix-Marseille (AMU)
SIUMPPS
Santé Croisée
Santé publique France
Service de santé au travail des Bouches-du-Rhône (AISMT) 13
URPS Infirmier(e)s Provence-Alpes-Côte d'Azur
URPS masseurs kinésithérapeutes Provence-Alpes-Côte d'Azur
URPS pharmaciens Provence-Alpes-Côte d'Azur
URSAFF Caisse nationale (ACOSS)
Ville de Marseille
Vivancia



OSCARS Mois sans tabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois sans tabac. Début février 2022, ce module recense 9 950 acteurs et 17 188 actions. Les données saisies dans OSCARS Mois sans tabac servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.

En 2021, le formulaire de saisie d'une action a été adapté pour répondre aux besoins de l'Assurance maladie d'effectuer un bilan des actions financées dans le cadre de son appel à projet. Au total, 11 projets ont obtenu un accord de financement pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le Mois sans tabac 2021. De nouvelles modalités de saisies entre les caisses de l'Assurance maladie, les porteurs et les ambassadeurs ont été définies, notamment la saisie via « Mes démarches simplifiées ».



Lien national :
<http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>

A/ Kit lutte contre les déserts médicaux

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains. Si la région compte aujourd'hui 5.559 médecins généralistes, elle a en effet enregistré depuis 2010 une baisse de 7,6 % de ces professionnels.

Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins.

Cette politique volontariste s'appuie sur une palette de dispositifs, d'aides et d'outils, articulés autour de quatre volets d'intervention complémentaires en faveur :

- de l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales
- de l'accueil d'étudiants en médecine générale dans les territoires
- du déploiement de la télémedecine
- d'une meilleure accessibilité aux soins et à l'urgence médicale

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient. La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

Activité

► **L'élaboration d'un état des lieux en prévention**

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé).

Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet.

La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient

► **Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets**

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Avignon rocade Sud | - Miramas |
| - Carpentras | - Nice-Moulins |
| - Digne-les-Bains | - Port-Saint-Louis |
| - Fontvieille | - Ramatuelle |
| - Istres | - Sainte-Tulle |
| - La Celle / Tourves | - Sorgues |
| - Malpassé | - Sénas |
| - Mas Blanc des Alpilles | |

Les maisons de santé pluriprofessionnelles régionales accompagnées par le CRES en 2021 :

- Poursuite du travail d'accompagnement sur les territoires de : Le Thoronet, Ramatuelle, Solliès-Pont, Eguilles, Coudoux
- Travail d'accompagnement et/ou étude de faisabilité de mise en place d'une MSP sur 7 nouveaux sites : Céreste, Maussane-les-Alpilles, Vidauban, Estaque-Gare, Charleval, Vaison-la-Romaine, Gréoux-les-Bains
- Reprise de l'accompagnement sur un site : Saint-Louis (Marseille 15^{ème})

B/ Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Pour sa 11^{ème} année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DREETS.

En 2021, les objectifs poursuivis étaient :

- Observer les dynamiques territoriales de santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CLS, ASV, CLSM)
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs engagés dans les démarches territoriales de santé
- Accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des démarches territoriales de santé
- Assurer l'articulation entre les stratégies et actions entre le national et le niveau local

1- Organisation de journées d'échanges régionales

► Rencontre régionale « Réduire les inégalités de santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : une responsabilité collective et partagée », le 5 octobre 2021

À l'aune de la crise sanitaire et du renouvellement prochain des contrats de ville, cette rencontre avait pour objectifs de :

- Remobiliser les réseaux des acteurs de la politique de la ville sur les enjeux de santé
- Remettre la santé à la croisée des préoccupations des quartiers politiques de la ville
- Contribuer à la mise en place de politiques de santé locales, communes et concertées, en favorisant l'articulation et la coordination de l'ensemble des politiques, acteurs et dispositifs existants

Cette journée était le fruit des constats partagés par les ateliers santé ville de la région au cours des échanges en visioconférence mis en place depuis le début de la crise sanitaire.

Au cours de cette journée - dont l'ouverture a été assurée par la secrétaire générale pour les affaires régionales auprès du préfet de région, le directeur général de l'ARS et la directrice du CRES - ont été abordés :

- L'évolution des politiques régionales de santé et de la politique de la ville
- Les effets de la crise sanitaire sur la situation des habitants des quartiers prioritaires en région
- L'ASV, outil santé de la politique de la ville, et la prise en compte transversale de la santé dans les autres outils de la politique de la ville

Organisée en lien avec le l'ARS, la DREETS et avec la contribution de Cité Ressources, cette rencontre a réuni une centaine de participants.

Financé(e)s

ARS et DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Journée d'échanges régionale « De la promotion de la santé à l'accès aux soins : quelle articulation entre les démarches territoriales de santé à l'heure des CPTS ? », le 16 novembre 2021

En lien avec l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Assurance Maladie et en partenariat avec le DRSPI PPS, cette journée d'échanges régionale visait à :

- Favoriser les liens et articulations entre les CPTS, CLS, ASV, CLSM et les acteurs du champ de la prévention-promotion de la santé, en particulier les CoDES
- Valoriser les collaborations existantes
- Faire émerger des modalités de collaboration utiles à la pratique

Elle a réuni près de 70 participants et a donné suite à une synthèse des ateliers d'échange qui se sont tenus l'après-midi.

Elle s'inscrit dans la démarche d'interconnaissance engagée par le CRES lors d'une première journée d'échanges régionale « Les différents dispositifs de santé locale : quelles articulations ? », le 28 janvier 2020.

► Évaluation des attentes des acteurs de la coordination territoriale

Un sondage a été proposé durant l'été 2021 aux coordinateurs des dynamiques territoriales de santé de la région pour faire remonter leurs souhaits de thématiques pour les journées d'échanges régionales à venir.

► Visioconférences durant la crise avec les ASV et CLSM de la région

Lors du premier confinement, le CRES a proposé aux coordinateurs des démarches territoriales de santé de la région des temps en visioconférence afin d'échanger sur les situations des territoires, de réfléchir aux moyens d'agir et de partager les initiatives utiles ou inspirantes.

La dynamique engagée s'est poursuivie en 2021 avec la mise en place de 6 visioconférences à l'attention des ASV et CLSM qui ont pour objectifs de :

- Favoriser l'échange de pratiques, le partage d'expériences, la mutualisation d'outils
- Favoriser la réflexion et le travail autour de thématiques préalablement identifiées
- Échanger sur l'actualité.

2- Partenariat avec la Fabrique Territoires Santé

Le CRES est membre du Bureau et du Conseil d'administration de la Fabrique Territoires Santé qui, en 2021, s'est réunie autour de 7 CA et 9 réunions de Bureau.

Il a également coanimé avec la Fabrique le module TERRIT « Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre » de l'université d'été francophone en santé publique de Besançon, qui s'est tenue en distanciel du 28 juin au 2 juillet 2021. Ce module a réuni 14 participants.

3- Amélioration de l'accès à l'information

Pour améliorer l'accès à l'information, le CRES se fait le relais des différents appels à projets auprès des coordonnateurs des dynamiques territoriales de la région et contribue à relayer les initiatives et constats observés sur les territoires auprès des différents partenaires (institutionnels, associatifs, etc.).

À la demande des CoDES (documentalistes et chargés de projets du DRSPI-PPS), il a également organisé deux temps de présentation des démarches territoriales de santé.

Enfin, sur l'invitation de la structure régionale d'appui et d'expertise en nutrition des Pays de la Loire, le CRES a coconstruit le contenu d'un webinaire « Comment mobiliser les élus pour travailler de manière transversale » dans lequel il est également intervenu pour présenter les démarches territoriales de santé.

12 Santé environnement

A/ Ressources en santé environnementale

€ Financier

CPO

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site librement accessible, le Filin.org, avec plusieurs entrées.

► Refonte et développement du Filin en 2021

Le Filin a fait peau neuve en 2021 et offre de nouvelles fonctionnalités. La page d'accueil a été réorganisée et propose une série de 10 pages thématiques, portes d'entrée ciblées vers les ressources en qualité de l'air, eau, bruit, changement climatique, lutte antivectorielle... Il est également possible désormais de créer un espace personnel permettant de conserver et classer ses pages favorites. La nouvelle version est également *responsive design*, adaptée à tous les supports, ordinateurs, smartphones et tablettes.

Et toujours :



Le Fil (Actualité), **Au Fil de l'eau** (Agenda)

375 nouveaux articles publiés en 2021 (3631 en totalité).

Sessions : 9 500, Utilisateurs : 6 206, Pages vues : 20 288, Pages/session : 2.14 soit 64.56 % de nouvelles sessions



Le Fil-à-Fil (Lettres électroniques thématiques)

3 lettres en 2021 :

• **N° 32, décembre 2021, Nature et santé** (en cours, participation du CPIE du Pays d'Aix, du Loubatas, d'Avitem et de l'AP-HM, de l'ARS DD 13 Provence-Alpes-Côte d'Azur)

• **N° 31, juin 2021, Santé mentale et santé environnementale** (participation des Compagnons Bâisseurs, de l'AP-HM, de la Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur)

• **N° 30, avril 2021, Perturbateurs endocriniens et périnatalité** (participation de l'AP-HM, de la Ville de Marseille, de l'URPS sages-femmes et de l'URPS médecins libéraux Provence-Alpes Côte d'Azur, de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur)



Le Filon (Littérature) : **4554 références**

disponibles, mises à jour tous les mois. Désormais, la recherche est facilitée par un champ « descripteurs » et la mise à disposition d'un « panier ».

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les Profils (Répertoire) : **123 acteurs**, mise à jour annuelle en cours, en lien avec :

28 portraits d'acteurs

24 portraits d'actions



La Bobine (sélection bibliographique)

En 2021 :

N° 16, décembre 2021, Nuisances et sonores et prévention des risques auditifs

N° 15, juin 2021, Moustiques et lutte anti-vectorielle



Le Fil'ou (Outils pédagogiques) :

99 outils référencés

Et toujours un compte Twitter @Lefilin

De nombreuses bibliographies sont réalisées pour les projets du CRES (formations avec le GRAINE, bibliographie alimentation durable et santé - 18 et 19 février 2021, bibliographie perturbateurs endocriniens et santé - 15 et 16 avril 2021, bibliographie changement climatique et santé - 24 et 25 juin 2021, accompagnées d'une présentation des ressources en santé environnement, d'un stand quand la situation sanitaire le permet, bibliographie bruit et santé - mars 2021 pour l'INSPE et les binômes enseignant-infirmier pour l'action de prévention des risques auditifs « Écoute tes oreilles ! » (décembre 2021), pour Celester (lutte anti vectorielle - Hyères) et pour des partenaires (D.U. de santé environnementale en milieu intérieur, le 9 février 2021, accompagnée d'une présentation des ressources du CRES, en visioconférence).

Compte tenu de la situation sanitaire, certaines manifestations ont été reportées ou annulées mais le CRES a été sollicité par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre 2021 pour présenter des outils pédagogiques et des ressources pour un module de formation restauration collective durable à l'intention des élus.

Le CRES participe aux réunions FNES du groupe santé environnement (9 avril en visioconférence, 19 octobre 2021 en présentiel à Paris). Il organise un focus group avec le CoDEPS 13, en vue d'évaluer le dossier de connaissances « prévenir les risques auditifs et extra-auditifs à l'adolescence » dont il est le co-auteur à des fins d'évaluation.

Le CRES participe au Groupe national santé environnement (GNSE) PNSE 4, groupe « Formation, information, sensibilisation » et au groupe « Une seule santé ».

B/ Journées de professionnalisation à l'éducation pour la santé environnementale

Chiffres-clés

- ◆ **3 modules** programmés en 2021-2022
- ◆ **60 participants** au total
- ◆ **4 à 7 intervenants** par module de formation

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la neuvième année consécutive, trois modules de journées de professionnalisation en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- **Perturbateurs endocriniens et santé environnementale**, les 20 et 21 janvier 2022 (en visioconférence)
- **Changement climatique et santé environnementale**, les 17 et 18 mars 2022 (en présentiel au Technopôle de l'Arbois)
- **Qualité de l'air et santé environnementale**, en juin 2022

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mise en œuvre des journées de professionnalisation

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du GRAINE.

Pour chaque module, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.

Satisfaction des participants

Concernant la journée de professionnalisation « Perturbateurs endocriniens et santé environnementale », le module a répondu totalement aux attentes des participants pour 82% d'entre eux et en partie pour 18% d'entre eux. Ces derniers apprécient avant tout la qualité et la diversité des intervenants, l'animation des journées ainsi que les ressources documentaires proposées.

C/ Des webinaires en santé environnementale

Chiffres-clés

- ◆ **6 réunions en ligne** en 2021
- ◆ **4 intervenants experts**

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement en 2021 :

- Pollution atmosphérique et Covid-19 : impacts sanitaires et prévention, réalisé les 18 et 25 mars 2021
- Punaises de lit, de la prévention au contrôle, réalisé les 1^{er} et 22 juin 2021
- Domiscore : un score santé de l'habitat, réalisé les 19 et 25 novembre 2021

Déroulement

Le webinaire est un néologisme associant les mots Web et séminaire, créé pour désigner toutes les formes de réunions interactives de type séminaire organisées via Internet dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance.

L'heure de direct commence par une présentation de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct.

Les questions/réponses posées durant le webinaire sont retranscrites sous forme d'une « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinaire. Les vidéos des webinaires sont ensuite mises en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

Évaluation

- ▶ **Webinaire sur la pollution atmosphérique et Covid-19**

Quantitative :

62 participants sur les 2 sessions.



Qualitative :

53% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinar. 93% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

100% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 94% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 100% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct.

Les idées retenues par les participants sont les suivantes : « *impact sanitaire de la pollution atmosphérique et la nocivité des polluants, lien entre mortalité et particules fines, corrélation entre particules fines et Covid-19, rôle confirmé de la pollution atmosphérique comme facteur aggravant de la Covid-19, importance du port du masque et du lavage de mains, importance de mesurer le taux de CO2 dans les espaces clos* ».

Public :

médecins, pharmaciens, ingénieurs d'études, conseillers en environnement intérieur, infirmiers, sages-femmes, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, responsables et techniciens sanitaires.

► **Webinaire sur les punaises de lit**

Ce webinar a été ouvert aux professionnels du logement et du social.

Quantitative :

112 participants sur les 2 sessions.

Qualitative :

72% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinar. 97% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

100% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 93% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 95% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct.

Idées retenues par les participants : « *communiquer c'est déjà lutter, prévenir les voisins et la copropriété, agir rapidement pour ne pas la laisser se propager dans tout l'immeuble, traitement précoce et communication après dépistage, nécessité de traiter tout l'immeuble, pas de classe sociale pour les punaises de lit, les différents moyens de traitement possibles.* »



Public :

médecins, inspecteurs de salubrité, chefs de service hygiène et santé, conseillers en environnement intérieur, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, ingénieurs santé publique, responsables et techniciens sanitaires.



► **Webinaire sur le Domiscore**

Quantitative :

110 participants sur les 2 sessions.

Qualitative :

43% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinar, 87% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

100% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 100% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 80% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct.

Idées retenues par les participants : « *un outil de promotion de la santé et d'aide à l'identification d'aspects défavorables à la santé dans l'habitat, un outil d'évaluation à disposition et libre d'utilisation, un outil de repérage de l'habitat indigne qui se base sur 46 variables à évaluer, un outil utilisable par tous, pas opposable mais complémentaire et utilisable en amont des outils réglementaires existants.* »

Public :

médecins, inspecteurs de salubrité, chefs de service hygiène et santé, responsables et techniciens sanitaires, conseillers médicaux en environnement intérieur, infirmiers, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, ingénieurs santé publique.

En 2021/2022, les thématiques retenues sont : « bâtiment et santé », « pesticides » et « santé environnement et collectivités ».



D/ Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Lauréate 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

CPO

Chiffres-clés

- ◆ 1 journée régionale de lancement
- ◆ 19 chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- ◆ 32 collèges et 139 classes sensibilisés, soit environ 3500 élèves sur l'année scolaire 2021-2022
- ◆ 32 infirmières scolaires et professeurs formés



En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2021 pour la sixième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». Celle-ci s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

► La campagne régionale « Écoute tes oreilles ! »

L'objectif principal de cette campagne consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- Optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- Former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

► Les activités réalisées

Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidature a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2021-2022. Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e) / infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire

opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes de 6^{ème} et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

► Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

→ Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée à Aix-en-Provence (en octobre 2021), qui a permis de finaliser le déroulement de l'action avec les partenaires opérationnels (mise au point des outils pédagogiques et des outils d'évaluation, organisation des actions d'accompagnement des collèges en année N+1).

→ Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement de 4 formations. Une formation s'est déroulée à l'INSPE, à Marseille. Les 3 autres formations, initialement prévues à Marseille, à Nice et à Aix-en-Provence, se sont déroulées en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Le partenariat avec la métropole d'Aix-Marseille-Provence permet la mise à disposition de l'exposition du CidB « Des sons et des bruits » adaptée au territoire Marseille-Provence. Les collèges présents sur ce territoire se voient offrir l'exposition. Les autres collèges de la région peuvent l'emprunter auprès du CRES.



→ Mise en œuvre des modules dans les départements en 2021-2022

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Ce module est réalisé en deux fois 2 heures auprès des classes de 6^{ème} :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée
- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...



Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après". Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne.

En 2021, un bilan a été réalisé pour les 5 ans de la campagne « Écoute tes oreilles! ».

En 5 ans, 154 collèges et 624 classes ont été touchés par les interventions mises en place dans le cadre de cette campagne, ce qui correspond à 33% des collèges de la région.

Plus de **386 enseignants-infirmiers** de collèges et de futurs enseignants ont suivi la formation « bruit et santé ». Les éléments les plus appréciés par les personnes formées sont : la qualité des intervenants, la pertinence et l'intérêt des documents fournis ainsi que les nombreux outils pédagogiques présentés.

Suite aux séances, en moyenne 62% des collégiens pensent que l'écoute de la musique met en danger leurs oreilles. Parmi eux, **91%** pensent changer certains de leurs comportements en écoutant : moins fort (64%), moins longtemps (9%), moins souvent (8%). Les éléments les plus appréciés par les collégiens sont : les activités, les expériences sur le son, les vidéos, les bouchons d'oreilles.

Finalement, **100%** des partenaires opérationnels sont « très satisfaits à satisfaits » du déroulement de la campagne. Pour eux, les points forts de la campagne sont : les expériences, les vidéos et les outils.

E/ « Ta santé, ta planète : choisis ton assiette ! »

Chiffres-clés

- ◆ **2 structures** régionales engagées dans l'animation et la coordination du projet : CRES et GRAINE
- ◆ **11 acteurs** opérationnels mobilisés : 5 structures d'éducation pour la santé (5 CoDES) et 6 structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (CME - CPIE 84, CPIE 04, FNE 13, ADEE, GSA 05, Méditerranée 2000)
- ◆ **1 programme** réalisé dans 36 classes sur les 6 départements de la région

En 2014, sous la coordination et l'animation du CRES et du GRAINE, les structures d'éducation pour la santé (EPS) - 6 CoDES de la région - et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) élaborent la trame d'un programme d'intervention : « Promouvoir l'équilibre alimentaire dans le

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

respect de l'environnement », en direction d'un public jeune. En 2015/2016, le CRES et le GRAINE s'associent à nouveau pour poursuivre ce travail de co-construction et d'expérimentation auprès de groupes de jeunes.

Depuis 2016, un module de 5 séances de 2h par classe est co-construit et co-animé par les structures EEDD et EPS, dans les lycées généraux, professionnels et hôteliers dans les 6 départements de la région. En 2021, le CRES et le GRAINE, avec le soutien financier de l'ARS et du Conseil régional et en partenariat avec



les deux académies d'Aix-Marseille et de Nice, ont reconduit ce programme qui a pour objectif principal de rendre les jeunes "consomm-acteurs", c'est-à-dire capables de faire des choix alimentaires responsables, favorables à leur santé et à l'environnement, et de développer leur esprit critique.

Les principales thématiques abordées lors de ce module sont :

- déterminants de l'alimentation
- équilibre nutritionnel
- consommation alimentaire et environnement
- compréhension et développement de l'esprit critique en santé environnementale

En plus de son rôle de coordonnateur, le CRES a en charge l'évaluation de ce projet qui porte sur le processus général des interventions dans les écoles, la satisfaction des jeunes, la satisfaction des lycées bénéficiaires du module et l'évolution des connaissances des élèves.

Souhaitant que cette campagne ne reste pas éphémère, une continuité d'actions est demandée en année n+1. Différents outils sont fournis aux lycées en ce sens, notamment une exposition.



F/ L'outil pédagogique "Mouskit"

Le kit pédagogique le Mouskit a été réalisé en 2018 par le CRES, les ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, le CH du Pays d'Aix, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, les régions académiques Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, le CNEV, le Graine Languedoc-Roussillon et l'EID Méditerranée.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur *Aedes albopictus* et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs, et fournit clés en mains des outils d'intervention. Depuis 2020 il est disponible sous forme de site web :

www.mouskit.org



► Statistiques du site en 2021 :

900 utilisateurs sur la période

1200 sessions

5200 pages vues

Pages les plus populaires :

- Choisissez vos activités pédagogiques
- Les contenus imprimables
- Les fiches pédagogiques notamment sur les gîtes larvaires
- Préparez votre intervention
- ...

108 personnes ont répondu au pop up qui s'affiche lors de la première connexion, sur leur profession et origine géographique :

- 40% sont originaires de la région, 60% du reste de la France et de la Réunion
- Profession : professeurs des écoles 12%, professionnels de santé 9%, agents de collectivités 6%, enseignant 4%, animateur 3%...

Fin 2021, un projet de déploiement de l'outil pour les centres d'hébergement et de loisirs, via un partenariat avec les Francas du Var, le CoDES 83 et le CoDES 04, est mis en œuvre.

G/ www.celester.org : un guide méthodologique en ligne pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- ◆ **11 thématiques** en santé environnement
- ◆ **9 témoignages** : Grand-Avignon, Département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice, communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez – Ramatuelle, Hyères

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet www.celester.org en 2019.



Ce dernier fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, "L'état des lieux en santé environnementale", réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERRitoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.

Il propose trois entrées :

- thématique
- géographique
- méthodologique.

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication).

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques** : **air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable.**

À ce jour les projets de **9 collectivités** y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas, de Carpentras et de Hyères, de la communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, de Nice et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle. Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

► Le reportage sur la Ville de Hyères dans la catégorie « risques vectoriels »

Le reportage sur l'expérience de lutte anti-vectorielle de la Ville d'Hyères a été mis en ligne en janvier 2022 sur la thématique des risques vectoriels. Jean-Brice Cortez, responsable de la démoustication et du plan communal de sauvegarde du service « santé, prévention et risques » de la Ville d'Hyères a été interviewé à cet effet et un reportage a été réalisé sur place en juin 2021.

Celester est un projet évolutif : un appel à contributions a été lancé auprès des collectivités engagées en santé environnement pour les inviter à participer à son contenu. Le CRES se tient à leur disposition pour la réalisation d'interviews et de vidéos.

A/ « Vers un premier recours libéral, regroupé en faveur de la prévention du cancer et la promotion de la santé »

Financiers

Institut National du Cancer (INCa)
et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce projet propose un dispositif mobilisant 3 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le champ de la prévention primaire des cancers et de la promotion de la santé :

- MSP des Collines sur les sites de Valbonne-Sophia-Antipolis, Roquefort-les-Pins et le Rouret
- SISA MSP Valbelle sur les sites de Tourves et de la Celle
- MSP de Digne-les-Bains

L'objectif est d'engager les professionnels de ces MSP, leurs patients et le public de leur territoire, dans une démarche de prévention des cancers intégrée au parcours de soins.

Le projet comprend différents axes de travail :

► **Développement des connaissances et compétences des professionnels des MSP dans la prévention des cancers**, par le biais de formations en lien avec certains facteurs de risque de cancer (alimentation, activité physique, exposition aux rayons solaires)

► **Accompagnement des MSP par le CRES dans les actions de prévention suivantes :**

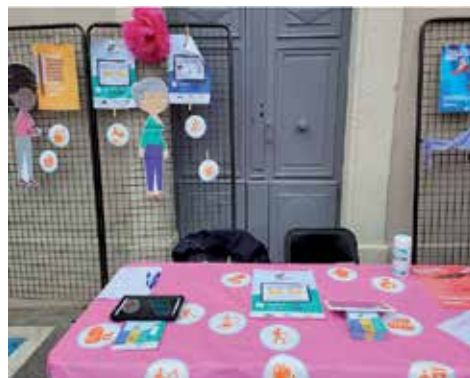
- Repérage précoce et actions d'éducation au sein des MSP et hors les murs
 - Utilisation des outils du Repérage précoce et intervention brève (RPIB) en alcoologie et en tabacologie dans le cadre des consultations
 - Mise en place d'ateliers en lien avec les facteurs de risque du cancer : l'exposition au soleil, l'alimentation et l'activité physique
- Repérage des comportements à risque par le biais d'analyse des réponses aux tests sur le dispositif « En patientant » développé par le CRES et le Conseil régional
- Orientation du patient et du public sur le territoire des MSP, si nécessaire, vers des services spécialisés internes et externes à l'établissement sur le territoire des MSP pour une prise en charge préventive spécifique, individuelle ou collective
 - L'élaboration d'un annuaire rassemblant des informations sur les services spécialisés existant sur le territoire de chaque MSP
 - Le relais de l'information sur la campagne de mon-etp.fr
- Actions relais des campagnes nationales (octobre rose, mars bleu, journée mondiale de l'obésité...)

En 2021, 3 formations à destination des professionnels des MSP partenaires du projet ont été organisées en visioconférence et ont porté sur les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils du RPIB en alcoologie et tabacologie
- Prévention des cancers et nutrition
- Prévention des cancers et exposition aux rayons solaires

La 2^{ème} réunion du comité de pilotage rassemblant la Région, l'ARS et les coordinateurs des MSP partenaires du projet, s'est déroulée en juillet 2021.

Le CRES a accompagné une MSP partenaire dans la mise en place de la première action relais de la campagne octobre rose.



B/ En patientant



En 2019, le site En patientant s'est doté d'une application web orientée vers les cancers. L'application « En patientant... j'en apprend plus sur les cancers » est disponible sur les stores Google Play et Apple Store.

Afin de faire connaître l'application auprès des partenaires et promouvoir son utilisation par le grand public, le CRES a déployé des outils de communication.

La communication se décline en 3 axes :

► **Un kit de communication pour les maisons de santé et partenaires**

Ce kit propose un design de l'espace et des mises en scène au sein des maisons de santé de l'entrée des usagers jusque dans les salles d'attente. Il s'agit de jouer sur les éléments illustratifs de l'application, en reprenant les personnages et les éléments pictogrammes pour créer un storytelling et éveiller la curiosité des usagers. Le kit propose d'habiller l'espace grâce à l'impression d'éléments sur des stickers.

► **Une vidéo de démonstration de l'appli**

Pour les salles d'attentes équipées d'écrans TV, une vidéo de démonstration a été conçue et leur est mise à disposition.

Le kit de communication comprenant la vidéo de démonstration a été diffusé dans les structures suivantes : les pôles santé des Moulins à Nice, des Collines à Roquefort les Pons, les MSP de la Trinité, de Gréoux les Bains, de Digne-les-Bains, de Tourves pour ses 3 salles d'attente, l'Espace médical Jean Jaurès à Marignane, un médecin généraliste de Rasteau, le centre de santé mutualiste de Romilly-Sur-Seine.



Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

► **Un kit « réseaux sociaux »**

En complément, des éléments pour les réseaux sociaux comprennent une bannière, des gifs animés, des posts et des visuels. La campagne twitter pour mars bleu a ainsi été déployée pendant le mois de mars 2021.



La campagne a bénéficié de 9350 impressions.

En octobre 2021, lors d'un événement "octobre rose" organisé par la MSP de Tourves pour le dépistage du cancer du sein, un stand avec le kit de communication d'En patientant a été installé. L'objectif était de communiquer sur l'application et de présenter aux participants la vidéo concernant le dépistage du cancer du sein.

Enrichissement du contenu de l'application

À l'occasion de la campagne d'incitation au sevrage tabagique Mois sans tabac, une vidéo d'aide au sevrage a été réalisée et intégrée dans l'appli En patientant.

Mise à jour du site En patientant

Le site est régulièrement mis à jour, en relais des campagnes de prévention régionales ou nationales.



14 Santé au travail

A/ Évaluation du Plan régional de santé au travail 2016-2020 et accompagnement à l'élaboration du nouveau Plan 2021-2025

Chiffres-clés

- ◆ 4 entretiens semi-dirigés réalisés
- ◆ 1 séminaire de travail
- ◆ 58 actions dans OSCARS Travail
- ◆ 1 rapport d'évaluation complet sur le Plan régional de santé au travail 2016-2020

Initiée en 2011 avec la création de la base de données OSCARS Travail, la collaboration entre le CRES et la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur se renouvelle et se renforce chaque année. En 2021, le CRES a produit un important travail d'évaluation du Plan régional de santé au travail 3 avec la poursuite d'entretiens qualitatifs auprès de 4 porteurs, l'analyse des 58 actions inscrites dans OSCARS Travail et de leurs évaluations. Ce travail s'est concrétisé par la production d'un rapport d'évaluation final présenté aux instances régionales et dont la qualité a été unanimement saluée.

En complément, le CRES a accompagné les acteurs régionaux de la santé au travail au travers de l'élaboration du nouveau Plan de santé au travail avec l'organisation d'un séminaire visant à définir les priorités et thématiques principales du prochain Plan. Le séminaire a été organisé en distanciel en raison de la crise sanitaire

Financier

DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

<p>Evaluation finale du Plan régional de santé au travail 2016 -2020 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>révisée par le Comité régional d'évaluation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Remise du rapport : 2 avril 2021</p> 	<p>Objectif 1 Promouvoir la culture de prévention par l'accompagnement des démarches d'évaluation des risques et des actions de prévention.</p> <p>1. Développer des réseaux nationaux et régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le réseau de prévention de la santé au travail en tant que porteur du PRT 3, l'objectif est de changer le modèle basé sur la régulation et l'accompagnement par une culture d'implication et de concertation avec les entreprises, les artisans, les professionnels... à l'ère d'un mouvement de prévention 3.0. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les actions de la santé au travail sont structurées par le réseau régional, orientées vers une culture de prévention pour améliorer les conditions de travail et, plus généralement, la santé au travail des entreprises. Pour ce faire, le PRT 3 entend appuyer les démarches d'évaluation des risques ainsi que les actions au sein des entreprises. Plus généralement, le PRT 3 entend soutenir les démarches d'évaluation des risques professionnelles. Production efficace d'avis et conseils d'avis par métier. Appuyer les réseaux professionnels des experts. Constituer des équipes à l'échelle régionale. Appuyer les acteurs de prévention à leur action de la santé au travail. <p>Dans le PRT 3, les actions relatives à cet objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer la prévention des risques professionnels dans les secteurs de tourisme social et familial et de formation - Information (action 1) Appuyer la prévention des risques professionnels dans les secteurs 3 domaine et le secteur médias - Information (action 2) Action 19C - Expérimentation des réseaux locaux d'acteurs, avec les entreprises - CRES et DREETS (action 3) Appuyer des réseaux professionnels dans les DREETS (Qualification d'accompagnement pour Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRES et DREETS (action 4) Appuyer des réseaux professionnels dans les DREETS (Appuyer des réseaux de genre professionnel - CRES et DREETS (action 5) COM - Prévention des risques professionnels liés au sport/activité dans les entreprises - CRES et DREETS (action 6) <p>* Plan santé au travail 2021 - Objectifs de travail de l'année de la formation professionnelle et de l'apprentissage - Septembre 2020 - 101 pages</p> <p>Évaluation finale du Plan régional de santé au travail 2016-2020 Provence-Alpes-Côte d'Azur - septembre 2021 - 101 pages</p>
<ul style="list-style-type: none"> COM - Prévention des risques professionnels liés au sport dans la plongée et la voile - CRES et DREETS (action 7) Appuyer les démarches d'évaluation des risques et production d'avis - Instance Régionale des Services d'Évaluation des Risques Professionnels - CRES et DREETS (action 8) Appuyer le réseau d'acteurs dans tous les secteurs par l'accompagnement de l'équipe départementale - CRES et DREETS (action 9) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRES et DREETS (action 10) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes-Maritimes - CRES et DREETS (action 11) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes-Côte d'Azur - CRES et DREETS (action 12) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 13) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes du Nord - CRES et DREETS (action 14) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes du Sud - CRES et DREETS (action 15) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 16) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 17) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 18) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 19) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 20) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 21) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 22) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 23) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 24) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 25) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 26) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 27) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 28) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 29) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 30) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 31) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 32) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 33) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 34) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 35) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 36) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 37) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 38) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 39) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 40) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 41) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 42) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 43) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 44) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 45) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 46) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 47) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 48) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 49) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 50) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 51) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 52) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 53) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 54) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 55) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 56) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 57) Appuyer le comité de pilotage départemental de prévention des risques professionnels des Alpes de la Haute-Provence - CRES et DREETS (action 58) <p>Évaluation finale du Plan régional de santé au travail 2016-2020 Provence-Alpes-Côte d'Azur - septembre 2021 - 101 pages</p>	<p>2. Principales caractéristiques des actions menées</p> <p>Figure 10 - Profil géographique des actions (n = actions = 142)</p>  <p>Conclusion : Le grand nombre d'actions (142) est une bonne nouvelle, mais il est important de noter que 4 actions ont été réalisées à l'échelle départementale.</p> <p>Figure 11 - Profil thématique des actions (n = actions = 242)</p>  <p>Conclusion : Le grand nombre d'actions (242) est une bonne nouvelle, mais il est important de noter que 4 actions ont été réalisées à l'échelle départementale.</p> <p>* Plan santé au travail 2021 - Objectifs de travail de l'année de la formation professionnelle et de l'apprentissage - Septembre 2020 - 101 pages</p> <p>Évaluation finale du Plan régional de santé au travail 2016-2020 Provence-Alpes-Côte d'Azur - septembre 2021 - 101 pages</p>

B/ Accompagnement des services de prévention et de santé au travail

Chiffres-clés

- ◆ 1 journée de travail thématique
- ◆ 16 services de prévention et de santé au travail représentés

Financier

DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans la continuité des 2 journées d'échanges sur le maintien dans l'emploi réalisées en 2020, une journée complémentaire a été proposée à l'attention des référents maintien dans l'emploi de la région. Cette journée a été très appréciée des participants.

C/ Dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé

Chiffres-clés

- ◆ **3 journées** plénières et 2 groupes de travail en intersession
- ◆ **16 participants** en moyenne aux journées plénières
- ◆ **6 participants** aux groupes de travail en intersession

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis 8 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : DREETS, CARSAT Sud-Est, ARACT Méditerranée, ARS, réseau Présanse, services de prévention et de santé au travail, ORS, Aix-Marseille Université, AP-HM ou encore le réseau des CoDES.

Après avoir finalisé la conception du projet de prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration sur lequel ils travaillent depuis 2017, les membres du dispositif régional se sont engagés dans un nouveau cycle de travail.

L'année 2021 a été consacrée à l'exploration des thématiques regroupant des enjeux en santé au travail et en promotion de la santé. De nombreux intervenants ont été sollicités afin de prendre connaissance des études et dynamiques actuelles issues de structures multiples : projet CREER, ANACT, LEST, Association Azur Santé, Cabinet Ressources vives !, Santé publique France, DARES, Clubhouse Lyon...

Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur,
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un important travail documentaire a également été réalisé afin de soutenir les échanges et réflexions des participants aux journées.

En fin de compte et après de nombreux travaux et échanges, les membres du dispositif régional de promotion en santé au travail ont ciblé la thématique de la santé mentale et milieu de travail, en lien notamment avec les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19, pour leur prochain projet commun.

En complément, un travail de valorisation du dispositif est engagé avec la production d'outils de communication et de capitalisation facilement mobilisables par les partenaires pour présenter le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

Enfin, suite à l'autoévaluation réalisée en 2020, une évaluation externe est proposée et financée par l'Agence régionale de santé pour mettre en évidence les facteurs qui ont favorisé la transversalité entre la santé au travail et la promotion de la santé.

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Financier

Direction PJJ Sud-Est

En 2021, une convention pluriannuelle de 3 années a été signée entre la Direction InterRégionale Sud Est de la PJJ et le CRES, dans la suite du travail engagé depuis 2013 dans le cadre du projet « PJJ promotrice de santé », destiné à prendre en compte la santé des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire.



Le projet « PJJ promotrice de santé » a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnels de la PJJ ainsi que des partenaires, professionnels du soin et de l'éducatif.

La feuille de route santé 2021-2023 vient structurer la démarche en rappelant l'enjeu central de l'articulation entre les différents niveaux d'animation sur les établissements, territoires et région. Elle pose les constats de l'existant en identifiant les points d'appuis et leviers, les opportunités de contexte, les marges de progrès et les points de vigilance.

4 axes prioritaires sont développés :

- ➔ Renforcer l'appropriation de la démarche de promotion santé
- ➔ Co-construire des parcours de soins coordonnés avec les partenaires
- ➔ Promouvoir la santé mentale dans tous ses aspects
- ➔ Valoriser les impacts des projets régionaux structurants

Les instances auxquelles le CRES participe et propose son accompagnement méthodologique sont les suivantes :

- Le comité de pilotage santé, une fois tous les 2 ans : aide à la préparation et participation
- Les comités techniques santé, 5 fois par an : coanimation
- Les groupes d'échanges de pratiques, qui se mettront en place en 2022 à raison de 6 séances dans l'année : animation
- Les étayages méthodologiques ou thématiques, organisés à la demande des conseillères techniques en promotion de la santé : création de contenu et animation
- Les groupes de travail régionaux, déployés sur 4 thématiques, réunis 3 fois chacun : soutien à l'organisation et à l'animation
- Le séminaire annuel des référents santé, qui sera organisé en 2023 : animation des réunions préparatoires

En 2021, le CRES a participé à la préparation de 3 comités techniques et en a coanimé 2. Le CRES a également participé au comité de pilotage santé et a animé un étayage méthodologique sur l'animation en visioconférence. Le CRES a également accompagné le DIR dans la rédaction de sa feuille de route santé 2021-2023.

Enfin, le CRES a participé au regroupement national organisés en octobre par la FNES et la direction de la PJJ, au format visioconférence.

Groupe SOS Solidarités - ARPEJ

En 2021, le CRES a réalisé un travail de modélisation des activités réalisées par le Groupe SOS Solidarités dans le cadre du programme ARPEJ : Actions Régionales de Prévention et d'Éducation à la Santé des Jeunes.

Mis en œuvre depuis 2017 en région, ce programme fait intervenir une équipe pluridisciplinaire auprès des structures d'accueil gérées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les interventions, programmées sur 18 à 24 mois, permettent d'intervenir auprès de différents publics : les jeunes protégés ou placés sous-main de justice, les professionnels œuvrant dans ces établissements et les familles.



Financier

Groupe SOS Solidarités - ARPEJ

Le CRES a travaillé à partir de recherches bibliographiques, d'entretiens individuels et collectifs, de travaux réalisés par les groupes de travail dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement et des indications recueillies lors des instances de pilotage. L'ensemble de ces éléments a permis de décrire :

- la population concernée par le programme
- l'environnement politique, stratégique et partenarial dans lequel le programme est mis en œuvre
- les composantes principales du programme : activités, stratégies d'interventions, postures professionnelles et valeurs, ressources mobilisées et capacités des intervenants
- les éléments nécessaires au transfert

Ce travail a fait l'objet d'un rapport remis à la structure en septembre 2021.



Les sigles

ADBS :	Association des professionnels de l'information et de la documentation	DRSPI-PPS :	Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé
ADEE :	Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable
ANAP :	Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux	EHESP :	École des hautes études en santé publique
AP-HM :	Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille	EIS :	Évaluation d'impact en santé
APA :	Activité physique adaptée	EPS :	Éducation pour la santé
ARS :	Agence régionale de santé	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
ARBE :	Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement	FNES :	Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
ASV :	Atelier santé ville	GRAINE :	Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques	HAS :	Haute Autorité de santé
BDSP :	Banque de données en santé publique	HCSP :	Haut Conseil de la santé publique
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	INCA :	Institut national du cancer
CELESTER :	Construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires	INSPE :	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CLS :	Contrats locaux de santé	MRS :	Maison régionale de santé
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CNMSS :	Caisse nationale militaire de sécurité sociale	ORS :	Observatoire régional de la santé
Codeps 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône	OSCARS :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
COMETE :	COMPétences psychosociales en Education du paTiEnt	Planète :	Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique
CPO :	Contrat Pluriannuel d'Objectif	PNSE :	Plan national santé environnement
CPTS :	Communautés professionnelles territoriales de santé	PRS :	Projet régional de santé
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	PRSE :	Plan régional santé environnement
CRSA :	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	PRST :	Plan régional santé au travail
CSO :	Centre spécialisé de l'obésité	PTSM :	Projets territoriaux de santé mentale
CTS :	Conseil territorial de santé	RPIB :	Repérage précoce intervention brève
CTSM :	Contrat territorial de santé mentale	SENS :	Master Société, environnement et enjeux sanitaires
CYPRES :	Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs	SETSO :	Société d'éducation thérapeutique Sud-Ouest
DICADD :	Dispositif d'information et de coordination en addictologie	SFSP :	Société française de santé publique
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	STAPS :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	URPS :	Union régionale des professionnels de santé
DREETS :	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités		



Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 36 56 95
e-mail cres-paca@cres-paca.org
<http://www.cres-paca.org>